

BULLETIN MUNICIPAL

THAON



Mairie 2012

MAIRIE DE THAON :

15 Grande Rue - 14610 THAON

Tél. : 02.31.80.01.36

Fax : 02.31.08.29.39

VISITEZ NOTRE SITE :

mairiethaon14.fr

Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

EST ASSURE PAR :

Mme Annie LACOUR

Mme Nadine LECHEVALIER

PIETON MUNICIPAL :

Mme Elisabeth LAPORTE

OUVERTURE AU PUBLIC LES :

Lundi – mardi - vendredi de 16h à 18h

le mercredi de 9h à 12h

le jeudi de 17h00 à 18h30

(juillet / août : fermé les mardi et jeudi)

PERMANENCE DU MAIRE :

• M. Richard MAURY

Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

• Mme Anne-Marie BELIARDE,

Chargée des Affaires Sociales, des Sports-Loisirs-Culture
le jeudi de 17h30 à 18h30

• M. André LETELLIER,

Chargé de l'Urbanisme et des Finances

le mardi de 17h00 à 18h00

• M. Jean-Claude BAYEUX,

Chargé des Travaux et de l'Environnement

le mercredi de 10h30 à 12h00

• M. Jean-Pierre ISABEL,

Chargé des Affaires Scolaires et des Bâtiments Communaux

le vendredi de 17h00 à 18h00

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Emmanuel GOSSIEAUX

Mme Valérie SABOUROUX

Mme Dominique JOCKUM

M. Alain PRENELLE

Mme Janine KERSPERN

Mme Agnès OLIER

M. Claude HAMEL

M. Gérard JEHANNE

M. Joël THOMASSE

M. Claude PERONNE

Notre Intercommunalité

Président : Jean-Pierre LAVISSE, Maire d'AMBLIE

Vice Présidents : *Développement économique :* Jean-Paul BERON, Conseiller Municipal de CREULLY

Environnement : Jacky CARRÉ, Maire adjoint de VILLIERS LE SEC

Voirie : Daniel GUERIN, Maire de REVIERS

Ecoles : Gérard LEU, Maire de LANTHEUIL *Patrimoine :* Richard MAURY, Maire de THAON

Finances : Jacques DESSOULE

Sports-Loisirs-Culture : Hervé RICHARD, Maire de COLOMBIERS SUR SEULLES.

Afin de mieux faire connaître notre communauté de communes aux habitants des villages qui la composent, vous découvrirez en janvier le premier numéro du journal d'information de celle-ci. Vous y apprendrez que la CDC d'Orival est le deuxième employeur du territoire avec 91 agents.

C'est ce personnel qui s'occupe de nos enfants à la garderie, au restaurant scolaire, comme aide à la maternelle, à la bibliothèque, etc... Les agents chargés de la voirie et des bâtiments intercommunaux sont aussi pris en charge pour une partie par la communauté de communes.

Toutes les cinq semaines environ, les délégués se réunissent en conseil communautaire afin de traiter les affaires du moment à l'égal d'un conseil municipal.

Une grande partie des villages composant notre CDC n'ayant pas d'assainissement collectif, c'est au problème de la conformité des installations que s'est attaqué le ser-

vice du SPANC d'Orival.

Notre commune est concernée avec dix huit foyers non reliés au réseau qui devront se mettre aux normes.

L'année 2011 a vu l'ouverture de notre restaurant scolaire intercommunal à la rentrée de septembre à la grande joie des enfants qui ont découvert un endroit lumineux et coloré.

La communauté de communes a pris à sa charge le revêtement de la cour de l'école élémentaire ainsi que l'entrée du stade « Claude MARIN ».

D'autres réalisations se concrétisent au sein de la CDC d'Orival :

- Le groupe scolaire d'Amblie – Lantheuil
- La mise en chantier du nouveau gymnase de Creully
- L'espace animation de la Bessinière où l'association « Chocolat Masqué » a ouvert un salon de thé, place Paillaud à Creully.

Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

J'ai à l'esprit, depuis quelques mois, le texte d'une chanson d'Alain SOUCHON que j'ai volontairement modifié à notre avantage : « On avance, on avance, on avance, il faut qu'on réfléchisse et que l'on pense mais il faut que l'on avance ! ». Il est donc pour moi indispensable de vous dresser un bilan des actions entreprises dans notre commune.

LES VOIRIES : comme chaque année, nous avons procédé à la réfection de rues et de trottoirs :

Rue de la Poste, entrée du Stade « Claude Marin », rue de Bombanville. Jean-Claude BAYEUX, Maire Adjoint chargé des travaux, vous en donne le détail pages suivantes.

Nous cogitons actuellement sur les plans de la déviation de la rue de l'Ormelet et l'aménagement de la Grande Rue.

Une petite anecdote : nous avons fait remplacer les grosses vannes qui sectorisent l'eau dans le village celles-ci étant devenues vétustes. J'ai assisté à l'époque à leur mise en place en 1958 lors de la première installation de l'eau sous pression dans notre commune ; un demi-siècle s'est écoulé et cela ne nous rajeunit pas.

PLAN LOCAL D'URBANISME : nous venons de lancer une procédure de modification de notre PLU afin d'en corriger le règlement et prévoir l'ouverture des futures zones constructibles. En effet, nous constatons la lenteur des mises en place des nouveaux lotissements d'où le risque de mettre en péril la bonne marche de nos écoles et de nos commerces. Nous autorisons maintenant l'aménagement de la zone située rue de l'Ormelet, à droite en sortant du village, ce qui permettra également de sécuriser les abords du stade « Claude Marin »

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX : le nouveau restaurant scolaire est maintenant opérationnel et les enfants y déjeunent dans un cadre lumineux, gai, coloré et peu bruyant ; il n'est pas rare de compter 135 couverts. Je le visite régulièrement comme un général en campagne au moment des repas afin de « voir si la soupe est bonne » ; oui, elle l'est et les enfants apprécient les repas qui leur sont servis.

Les ados ont investi leur nouveau local avec baby-foot, billard, informatique ; Stéphane, notre animateur et les jeunes semblent pleinement satisfaits.

La bibliothèque a vu elle aussi sa surface augmenter et la salle du rez-de-chaussée a été entièrement refaite, Soizic et les bénévoles s'y sont installés permettant d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants et les bébés lecteurs.

J'ai mis en place à l'étage une vitrine réservée à l'histoire de Thaon et de la Région. Vous y trouverez aussi des ouvrages anciens sur le jardinage et sur l'Histoire. Nous sommes preneurs d'ouvrages anciens sur le sujet, principalement sur l'histoire du village ; les vieilles photographies et cartes postales seront les bienvenues. Cette documentation est consultable uniquement sur place aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nous envisageons d'ouvrir la salle d'expositions au début de l'été, vous aurez tout loisir d'y emmener vos amis et découvrir les œuvres de Michel Frérot.

LES MOMENTS FORTS DE 2011 : nous avons multiplié les soirées théâtre et musique avec, en clôture à l'église, une magnifique représentation de l'Orphéon de Bayeux. Vous devez absolument réserver votre soirée pour leur représentation 2012, c'est un spectacle pour les yeux et les oreilles d'une très grande qualité. Notre fête de la musique a été une réussite avec la participation très remarquable des guitaristes du Thaon des Loisirs. Le Centre Communal d'Action Sociale a, comme de coutume, développé ses actions et réussi ses diverses manifestations (bourse des collectionneurs – prochaine édition le 19 février 2012 - voyage des Anciens, Banque alimentaire, Téléthou, contes et arbre de Noël des enfants). Je n'oublie pas, bien sûr, toutes les actions que les associations Thaonnaises organisent tout au long de l'année avec succès pour la commune.

LES MANIFESTATIONS EN 2012 : deux soirées théâtres sont prévues : l'une en janvier, l'autre fin mars. Des soirées musicales sont également au programme ainsi qu'une ballade originale dans le village. Nous aurons la fête de la musique avec le concours, je l'espère, du Thaon des Loisirs. L'U.S Thaon prépare un 14 juillet avec une course originale dans les rues de la commune. Enfin, le CCAS assurera ses traditionnelles manifestations et vous trouverez dans ce bulletin les diverses actions de nos dynamiques associations.

LES PROJETS : le lotissement « La Pérelle » va voir le jour avec ses logements sociaux, sa résidence pour personnes âgées et, nous l'espérons, sa maison de retraite. D'autres projets sont également dans nos cartons comme la déviation pour les engins agricoles, le parking de la nouvelle église, les jardins familiaux, l'aménagement de la Grande Rue et de la rue de l'Ormelet (RD170). Nous travaillons aussi sur l'éventuel achat du « Moulin de Barbières », site privilégié et rare dans une commune. De multiples idées sont en gestation : une salle municipale avec couchages (la Maison du Temps Libre étant devenue trop bruyante pour les riverains), un centre aéré pour la Communauté de Communes ou une cité de l'eau pour y organiser des classes transplantées (classes vertes par exemple), l'aménagement du marais en circuit pédagogique ou plus encore ; il faudra de toute façon que cette opération soit rentabilisée dans le temps, vos idées seront les bienvenues.

Une autre de nos grandes préoccupations s'avère être l'élimination des déchets ultimes qui grèvent de plus en plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Notre tri sélectif doit être de plus en plus rigoureux avec le compostage des déchets ménagers ; une étude, diligentée par le SIDOM, portera sur une éventuelle redevance incitative.

Comme je le fais chaque année, je remercie tous les acteurs de la vie Thaonnaise, les dirigeants et les membres de nos associations, les enseignants, les employés municipaux et intercommunaux, les membres du CCAS et mes collègues élus, chacun apportant sa pierre à l'édifice.

Les services de la Mairie, le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux sont à votre écoute et souhaitent, à chacune et chacun d'entre vous, une belle et très heureuse année 2012.

Richard MAURY

2011. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire-Adjoint, Chargé des Travaux



TRAVAUX VOIRIE

Nous continuons la remise en état annuelle des voiries et des trottoirs qui nous semblent les plus dégradés.

RUE DE LA POSTE

Celle-ci vient de subir un certain nombre de travaux parmi lesquels le remplacement de la canalisation centrale d'eau potable en fonte. Les branchements en plomb ont été supprimés et nombre d'habitations ont reçu un circuit d'adduction tout neuf. Ces réfections étant obligatoires, la société Martragny a pu procéder 2 semaines plus tard à la mise en enrobé de la chaussée et des trottoirs. Un grand merci aux riverains de cette rue pour leur patience et leur compréhension face aux nuisances qu'ils ont vécues.

ENTREE DU STADE CLAUDE MARIN

L'entrée du stade Claude MARIN était parsemée de nids de poule. Il a été nécessaire de profiler et refaire celle-ci en enrobé avec un caniveau de protection.

RUE DE BOMBANVILLE

Au croisement avec la rue de Duette, il y avait un problème d'évacuation des eaux de pluie lors des gros abats d'eau. Nous avons modifié les avaloirs au soulagement des riverains.

LES ABORDS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est une réalisation de la Communauté de Communes d'Orival, mais la commune a pris à sa charge l'achat et l'aménagement du terrain autour de celui-ci. Les employés communaux ont travaillé et nivelé le sol, aménagé la terre végétale et semé le gazon. Quelques arbres ont également été plantés et l'entrée du restaurant, côté école maternelle, a reçu des rosiers rampants, ce qui donne un superbe fleurissement. Avec une œuvre de Serge SAINT, côté école élémentaire, le résultat des abords de notre restaurant scolaire est une réussite.

L'ENTREE DE LA MAIRIE

Il y avait un problème de stationnement gênant lors des mariages, empêchant les photographes d'exercer leur art dans les



meilleures conditions. Plots et barrières sont maintenant installés avec des jardinières fleuries toute l'année, donnant une meilleure perspective de notre Mairie. Deux massifs de fleurs ont été créés de l'autre côté de la rue.

REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Avec les années, le revêtement de la cour de l'école élémentaire s'était dégradé et des petits silex émergeaient du bitume, blessant les enfants qui tombaient. La cour a été refaite en enrobé ainsi que le pourtour de la table de ping-pong à la grande joie des enfants.



SECURISATION DES VOIES

Nous sommes consternés par le comportement d'irresponsables qui prennent les rues et parkings du village pour des circuits de formule 1 ; il faut donc agir. Le Maire a cependant pris différents arrêtés pour interdire le parking du stade Michel HIDALGO aux personnes qui n'ont rien à y faire et les gendarmes font de plus en plus de patrouilles pour dissuader ces automobilistes perturbateurs.

Les services de la voirie et de l'embellissement de notre commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2012.

Finances

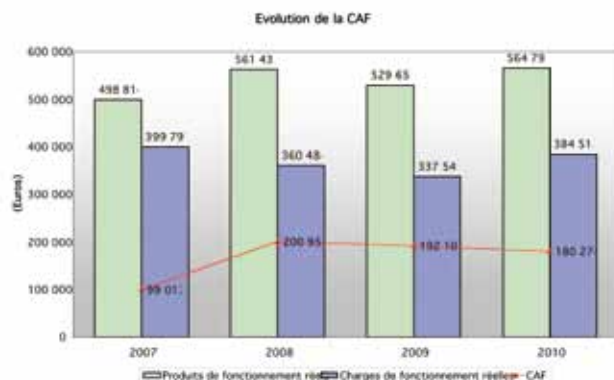
André Letellier, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et des Finances

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, rembourse-

ments de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement. Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Tous les travaux effectués dans la commune sont fait grâce à notre autofinancement.



2011. Patrimoine communal

Jean-Pierre Isabel, Maire Adjoint chargé des Bâtiments communaux et des Affaires Scolaires

PRESBYTÈRE

Afin d'améliorer le confort de notre prêtre retiré actif « Marcel », trois portes-fenêtres ont été changées.

LOGEMENT DE LA POSTE

La porte d'entrée du logement de la poste a été remplacée. La réorganisation de la distribution de l'eau potable à l'intérieur du bâtiment a été effectuée par les employés municipaux.

MAIRIE

Afin de pallier la perte de chaleur et d'isoler la Mairie, les lucarnes ont été remplacées. Les stores du rez-de-chaussée ont également été changés. Un défibrillateur cardiaque est en cours d'installation près du panneau d'affichage, un second sera mis en place à la pharmacie.

MAISON DU TEMPS LIBRE

Pour remédier aux nuisances sonores de la salle (musique, micro), un limiteur de décibels a été mis en place. Un local de rangement pour le stockage du matériel associatif a été aménagé au printemps.

ATELIER SERGE SAINT

Les services techniques de la commune ont procédé à l'aménagement de l'atelier sculpture utilisé par Monsieur Saint. Ce local inauguré en présence de sa famille porte désormais son nom. Il est à la disposition de l'association le Thon des Loisirs.

SALLE D'EXPOSITIONS

Les travaux de rénovation de la salle paroissiale dite « d'expositions » ont débuté en décembre. Les employés communaux procèdent au nettoyage et jointoiement des murs intérieurs. Les locaux techniques devraient voir le jour au printemps.

VIEILLE EGLISE

Le mur côté sud de la Vieille Eglise menaçait de s'effondrer, les employés communaux ont procédé au démontage pierre par pierre et à la reconstruction de ce mur avec des matériaux adaptés conformément à la demande des services des monuments historiques.

ECOLE

L'école élémentaire méritait de nouveaux portails et portillon, les employés de la commune se sont chargés de leur mise en place avant la rentrée.



Salle d'exposition : mise en place de la mezzanine

Nouveau portail de l'école élémentaire



L'école à Thaon

Jacinta GIROT, Directrice du groupe scolaire (primaire et maternelle)



Théâtre de l'école



Fête de l'école

L'école primaire de Thaon a accueilli à la rentrée 2011 trois nouvelles enseignantes :

- Mme THOMSEN-ORHANT, pour les moyennes sections de maternelles ;
- Mme FAISANT, pour le cours préparatoire ;
- Mme GIROT, pour les cours moyens première année et directrice de l'école.

175 élèves sont inscrits : 65 en maternelle et 110 en élémentaire.

LES DIFFÉRENTES CLASSES ONT DIVERS PROJETS, VOICI LES PRINCIPAUX :

- les élèves de la maternelle, travaillant sur les contes, se rendront au Théâtre FOZ, à Caen et assisteront à des représentations de conteurs au sein même de l'école ;
- les CP se rendront près de Rouen pour passer une journée entière auprès d'artistes de cirque, ils assisteront à un spectacle et pratiqueront les arts du cirque ;
- les CE1-CE2 se rendront à la ferme d'ES-CURES ;
- les CM1 iront au château d'EAUCOURT afin de tester les métiers du Moyen-âge ;
- les CM2 visiteront des monuments à Paris et se rendront dans la baie du Mont Saint-Michel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Effectif : 110 enfants répartis en 5 classes

CP: Mme FAISANT

CE1: Mme JOLLY

CE2 : Mme MEREL

CM1 : Mmes GIROT et AMIOT

CM2 : Mme PATEY

ÉCOLE MATERNELLE

Effectif : 70 enfants répartis en 3 classes

GS : Mme LOUER DELANDE

MS : Mme THOMSEN-ORHANT

PS : Mme MARIE SUAREZ

ATSEM :

Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY accueillent les petits à la maternelle.

LA GARDERIE :

La garderie du matin est ouverte à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30. Ce service est assuré par Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY à la maternelle et par Mesdames Marie-Claire TRANSON, Laurence LIEGEARD, Adeline MARTIN à l'école primaire.

RESTAURANT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Les repas commandés sont livrés par la société API RESTAURATION.

Chaque jour plus d'une centaine d'enfants y prend ses repas.

Mesdames ARBEY, CONSTANT, FOSSEY, LAPORTE, LIEGEARD, MARTIN, TRANSON, assurent le service et le suivi de la cantine.

L'ENTRETIEN DES ÉCOLES :

Madame Stella CONSTANT est chargée de l'entretien de l'école maternelle ; Mesdames Elisabeth LAPORTE, Marie-Claire TRANSON et Laurence LIEGEARD de celui de l'école primaire.

Une fois par an, aux grandes vacances, toutes les classes sont vidées de leur mobilier pour que les employés communaux puissent décaper et cirer les sols, mais aussi pour faire l'entretien des peintures.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE :

Isabelle RISBOURG en collaboration avec les enseignants anime et encadre les enfants à la bibliothèque scolaire.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Monsieur Stéphane FORGEAIS, animateur de vie locale, encadre les ateliers récréatifs et sportifs du midi, les mardi et jeudi, pour les enfants déjeunant à la cantine.

Club de Thaon libre

Emile COTELLE, Président

Pour l'année 2011, notre club compte 90 adhérents. Le jeudi après-midi fonctionne toujours au ralenti : il faudrait réfléchir pour améliorer la participation des adhérents alors que les repas et sorties sont toujours très appréciés. L'initiation à l'informatique continue, de nouveaux adhérents sont venus apprendre ou se perfectionner les mercredis et vendredis matins. Le club conserve son enthousiasme pour les différentes manifestations :



JEUDI 16 DÉCEMBRE 2010 : Repas de Noël dégusté par 82 personnes. Excellent repas préparé par Christiane notre cuisinière et son équipe dont le plat du jour était filet mignon de veau.

JEUDI 6 JANVIER 2011 : Galette des rois qui remporte un franc succès avec 73 personnes présentes et ambiance très conviviale.

COURANT JANVIER, nous apprenons le décès de Marie Madeleine Goubot, notre trésorière qui a participé activement au club et que nous avons beaucoup appréciée.

DIMANCHE 13 FÉVRIER 2011 : 200 participants pour notre loto annuel. Nos principaux lots : 2 séjours à la montagne, 1 écran plat, divers appareils ménagers et 2 entrées au Futuroscope offertes par la société « visages du monde » pour une partie spéciale très jouée.

JEUDI 10 MARS 2011 : Assemblée générale. Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. Élections : 69 suffrages exprimés sur 69 votants. Membres élus ou réélus : Monique CRENN, Fernande LEDOUX et Lucette LOHIER. Changement au bureau du conseil : Annie MICHEL devient secrétaire, Claude

SALENT secrétaire adjoint et Christiane LAVILLE trésorière adjointe. Dans les questions diverses, il faut faire attention aux vacances scolaires. La blanquette de veau réglera nos adhérents présents.

JEUDI 21 AVRIL 2011 : Le traditionnel pique-nique est remplacé par un barbecue comme l'an dernier et 48 personnes apprécient cette formule.

JEUDI 19 MAI 2011 : 45 personnes partent pour le château de Vendevre. Le matin, nous passons par la Suisse Normande en faisant un petit arrêt à Jort où le père Marcel fut prêtre. A Vendevre, nous visitons le château, le midi nous avons un très bon repas et l'après-midi nous visitons les jardins avec le châtelain sous un soleil généreux.

JEUDI 9 JUIN 2011 : Repas anniversaire, sous forme de buffet avec 67 présents.

DIMANCHE 13 JUIN 2011 : C'était le jour de notre foire aux greniers qui devait se dérouler comme à l'accoutumée mais malheureusement le matin il pleut et sans discontinuer si bien que vers 9 heures, nous décidons d'annuler cette journée avec beaucoup de regrets.

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2011 : Repas anniversaire avec 56 adhérents qui pourront se régaler d'une langue sauce piquante.

JEUDI 20 OCTOBRE 2011 : De même qu'au mois d'avril, nous remplaçons le pique nique par une bonne choucroute que 55 participants viennent déguster et 2 gardent la tradition du pique nique.

CALENDRIER 2012 : Galette des rois : 19 janvier, Assemblée générale et repas : 8 mars, Loto : 11 mars, Barbecue : 26 avril, Repas : 14 juin, Foire aux greniers : 24 juin, Repas : 13 septembre, Pique nique : 18 octobre, Repas de Noël : 13 décembre.

CONTACT : Cotelle Emile,
10 rue de la liberté, 14610 THAON,
tél : 02 31 80 83 94,
E-mail : thaonlibre@sfr.fr

L'ATELIER INFORMATIQUE



Notre atelier informatique, sous le couvert du Club de Thaon libre, a repris son activité les mercredis et vendredis matins au nouveau local jeunes où nous avons la chance de pouvoir accéder.

Nous comptons de nouveaux membres qui sont venus pour apprendre les bases de l'informatique : savoir se servir d'un ordinateur, pouvoir surfer sur internet, envoyer et recevoir des mails qui remplacent les lettres que nous écrivions. Pour cela, il faut commencer par bien maîtriser la souris. Ainsi nous commençons par faire des jeux afin de bien manipuler la souris ce qui n'est pas toujours évident au début.

Le vendredi matin, ce sont les personnes qui viennent depuis le début et maintenant, elles savent se servir du logiciel Word et commencent à bien se débrouiller avec le logiciel Excel.

Nous sommes d'ailleurs en train de confecturer les menus pour le repas de Noël. Nous arrivons à faire des tâches intéressantes. Nous continuons d'ailleurs notre petit journal « les petits potins du club ». Nous trouvons que notre vendredi matin passe très vite et avons décidé de venir un peu plus tôt.

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie Beliarde, Maire-Adjoint, vice-Présidente du CCAS



Voyage des Aînés

COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU CCAS POUR L'ANNÉE 2012

Président : Richard MAURY, Maire

Vice Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire Adjoint

Membres élus de la Commission :

Janine KERSPERN

Jean-Claude BAYEUX

Claude HAMEL

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

En ce début d'année 2012 nous vous présentons le bilan des activités 2011 en vous rappelant que notre CCAS s'efforce d'être toujours à votre écoute.

Nous avons organisé diverses manifestations de solidarité et proposé des rencontres conviviales.

Les modes de fonctionnement et de financement restent inchangés, à savoir que le budget est constitué essentiellement de la subvention allouée par la commune, complétée par des dons, des legs et revenus divers. La Commission est composée

du Maire, de 4 Membres élus et de 4 Membres désignés par le Maire.

AIDES FINANCIERES

Elles se font sous forme de don ou de prêt ; en 2011 le montant des aides est resté stable. Comme nous l'indiquions dans notre précédent Bulletin, notre Commission est de plus en plus sollicitée pour aider à l'élaboration de dossiers administratifs sociaux (CLIC ⁽¹⁾, SSIAD ⁽²⁾, Pact Arim ⁽³⁾, Accueil d'urgence.....).

Nous insistons à nouveau sur la nécessité de réagir dès la première lettre de rappel ou la relance de facture impayée par exemple. N'hésitez pas à nous contacter, nous n'aurons pas pour chaque cas la solution, mais nous vous dirigerons vers la personne ou l'organisme compétent.

R. S. A. (Revenu de Solidarité Active)

Votre C.C.A.S. est habilité à constituer les dossiers de demandes qui sont ensuite étudiées par la Caisse d'Allocations Familiales.

U.N.C.M.T. - Participation financière pour les séjours des enfants de la Commune

Nous accordons une aide de 4 € par jour et par enfant fréquentant le centre de

vacances du Moulin de Barbières pendant les « petites vacances scolaires ».

BANQUE ALIMENTAIRE



Le 26 novembre 2011, nous comptons sur votre générosité (et vous nous avez donné raison) pour recueillir des denrées alimentaires et des produits d'hygiène dans la salle de la Mairie. Nous avons, grâce à vous, collecté 200 kg destinés aux plus démunis. Un grand MERCI à toutes les donatrices et tous les donateurs.

Centre Communal d'Action Sociale

VOYAGE DES AINES

Les Participants se sont retrouvés devant la Mairie le 8 octobre 2011 tôt le matin, pour une journée « Découverte de la Hague », direction Le Manoir du Tourp à Omonville la Rogue.

L'Auberge des Murets, située dans l'enceinte du Manoir, nous attendait pour le café-croissant du matin et, un peu plus tard, pour le déjeuner.

Tous ont pu apprécier deux expositions temporaires « le Cinéma dans la Hague » et « les Métiers Anciens dans la Hague », ainsi que l'exposition permanente « La Hague à tous points de vue ».

Un circuit commenté de la Pointe de la Hague a complété les visites.

COLIS de NOEL

En 2010, pour la première fois, nous avons proposé aux personnes de 80 ans et plus qui n'avaient pas participé au repas, une visite à domicile pour leur offrir un colis. Cette démarche s'est révélée très positive et riche en échanges.

Nous avons donc renouvelé notre invitation en 2011 et avons ainsi rencontré 19 personnes seules, et 9 couples. Toujours dans un climat chaleureux et amical.

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE – « MARM'CONTES »

Le 11 décembre dernier les enfants étaient nombreux, invités par Mamie, pour l'aider à retrouver la mémoire, et impatients de rencontrer le Père Noël. Le traditionnel goûter de clôture, rassemblant petits et grands, a été comme toujours un moment très convivial.

SALON DES COLLECTIONNEURS

Le Salon du 20 février 2011 a permis de dégager un bénéfice non négligeable pour le budget du CCAS ; vous êtes donc invités à nous rejoindre le 19 février 2012 à la Maison du Temps Libre pour rencontrer les collectionneurs qui sont des personnages passionnés et passionnants.

Mes sincères remerciements aux Membres de la Commission pour leur efficacité et leur disponibilité. L'implication de tous permet au CCAS de remplir pleinement ses missions tout au long de l'année.

(1) CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination (Dossiers ADPA – Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie)

(2) SSIAD = Service de Soins Infirmiers à Domicile

(3) PACT ARIM = (Aide à la mise aux normes des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées)

NOS PARTENARIATS

PRESENCE VERTE (Téléalarme)

La Convention signée entre le CCAS et Présence Verte vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels :

15 € pour l'installation (au lieu de 50 €)

24,90 € pour l'abonnement mensuel (au lieu de 30,90 €)

Pour toute information vous pouvez vous renseigner auprès du CCAS ou de Présence Verte (20.31.25.36.10).

SIEL BLEU (Sport, Initiative et Loisirs)

Le petit groupe de fidèles se retrouve tous les mardis de 11 h. à 12 h. à la Maison du Temps Libre pour l'Atelier « Equilibre, Prévention des chutes » depuis le 20 septembre 2011.

Les personnes intéressées peuvent participer à une séance de découverte.

Tarif : 50 € pour le cycle de 20 séances.

TELETHON 2011

Le 3 décembre dernier de 9 heures trente à 18 heures, les Associations, la Municipalité et le CCAS, se sont mobilisés pour vendre : choucroute, crêpes, gâteaux et boissons...

A 14 h., Claude HAMEL a accompagné le groupe de RANDO'FAMILLE qui a été accueilli à son retour par les jeunes musiciens du Big Band du « Thaon des Loisirs ».

Le 9 décembre, à l'occasion du bilan des actions, nous avons totalisé, en fin de journée une somme de 685 €, venue grossir la cagnotte du Creully Téléthon, d'un montant de 7910 €, remise l'A. F. M.



Départ du Relais du Téléthon

Union Nationale des Combattants

SECTION DE THAON



Congrès National des Anciens des troupes de Marine du Calvados

Pour cette année 2011 notre section compte 77 adhérents (13 A.C. et 64 membres sympathisants), elle enregistre donc une augmentation de 10 personnes par rapport à 2010. Cela nous encourage à améliorer nos diverses manifestations de façon à intéresser le plus de monde possible. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. Durant cette année nous avons eu le regret de perdre M.M. Goubot, C. Moulin et B. Cyprien, nous avons tous une pensée pour eux et pour leur famille.

Depuis le dernier bulletin diverses manifestations ont été organisées :

29 novembre 2010 : Loto: 90 participants. Un rapport financier très moyen.

5 décembre 2010 : Cérémonie en l'honneur de nos camarades tombés en A.F.N.

28 janvier 2011 : Galette des rois offerte aux 52 adhérents présents.

18 février 2011 : Assemblée générale. Après le mot du Président, l'adoption du rapport moral, du rapport financier et l'allocation de monsieur le Maire de THAON, il a été procédé aux élections. F. Ledoux, G. Lacour sont entrés au conseil. Celui-ci a été porté à 13 membres. Claude Salent a été réélu président de la section.

8 Mai 2011 : Commémoration de la victoire de 39/45 suivie d'un Couscous à la M.T.L. 49 personnes présentes. Gérard. Lacour a reçu la médaille de la reconnaissance de la Nation et Claude Marie la palme d'argent de porte-drapeau.

14 Mai 2011 : Du 12 au 16 mai c'est tenu à Caen le congrès national des anciens des troupes de marine sous la responsabilité du Président de l'Amicale du Calvados, Richard Maury, maire de Thaon. Le 14 mai à 19h 30, les congressistes ont déposés des gerbes au monument aux morts. Plusieurs porte-drapeaux des communes avoisinantes étaient présents. Un vin d'honneur a réuni tout le monde. Une soirée de gala à la M.T.L. a clôturé cette journée.

5 juin 2011 : Foire aux greniers avec le C.T.L. Celle-ci a du être annulée à cause de la pluie. Une déception et une perte financière pour nos deux clubs.

25 juin 2011 : Voyage à Château Gontier. 33 personnes pour une agréable croisière-déjeuner sur la Mayenne.

4 septembre 2011 : Journée Cabaret au Chaudron Magik avec 45 personnes, une journée inoubliable.

26 septembre 2011 : Journée promotionnelle et gratuite avec le C.T.L. 43 présents et très bonne journée.

23 octobre 2011 : Loto avec 130 participants. Loto nouvelle formule basé sur l'alimentaire. Un succès financier.

11 novembre 2011 : 93 eme anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au monument aux morts et le vin d'honneur à la mairie, un excellent repas a été servi aux 53 convives présents à l'Hostellerie St Martin à Creully.

CALENDRIER 2012 :

JEUDI 19 JANVIER :

Galette des rois avec le C.T.L.,

VENDREDI 17 FÉVRIER :

Assemblée générale,

MARDI 8 MAI :

Commémoration et repas à la M.T.L.,

DIMANCHE 24 JUIN :

Foire aux greniers avec le C.T.L.,

DIMANCHE 21 OCTOBRE :

LOTO,

DIMANCHE 11 NOVEMBRE :

Commémoration et repas

et toutes les manifestations patriotiques.

VOYAGE(S) :

date(s), durée(s) à déterminer.

CONTACT : Claude SALENT, 5 place des pins, 14610 THAON, tel : 02 31 80 04 18 E.mail : uncthaon@sfr.fr

Service Animation



Le bureau du Service Animation d'Orival est situé dans les locaux de la mairie de Creully, il est ouvert :

- Hors vacances scolaires du lundi au vendredi midi (sauf mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
- Pendant les vacances scolaires, les animateurs du service sont joignables sur les différentes structures d'accueil :

Local jeunes de Creully : 02.31.80.92.69

Local jeunes de Thaon :
02.31.08.16.35 / 06.74.44.23.88

CLSH enfants : 06.84.64.30.34

Le service Animation compte trois animateurs professionnels répartis sur deux secteurs :

- Le secteur enfance s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans sous la responsabilité de Sandrine RIFFI.
- Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans sous la responsabilité de Stéphane FORGEAIS et de Benoît GAUGAIN.

Ces deux secteurs sont labélisés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Régionale de la Cohésion Sociale dans le cadre de l'accueil de mineurs (charte de qualité).

LES ACTIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE ANIMATION :

Sur le secteur enfance :

- **Des activités sur les temps du midi**, en direction des enfants se restaurant à la cantine scolaire de Thaon : activités sportives et jeux extérieurs, les mardis et jeudis.
- **Le centre de loisirs** : ouvert à l'année, les mercredis et vacances scolaires (une semaine à Noël). L'accueil a lieu à la garderie ou à l'école de Creully. La direction est assurée par Sandrine RIFFI et l'encadrement des enfants est assuré par des animateurs vacataires formés ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Le centre fonctionne de 7h30 à 18h00.

Sur le secteur jeunesse :

- **Des activités sur les temps du midi** au Collège de Creully : activités sportives et accompagnement des jeunes sur les projets.
- **Les deux locaux de jeunes de Thaon et Creully (11/17 ans)**: les structures sont équipées de baby-foot, jeux de société, ordinateurs, billards, table de ping-pong... permettant aux jeunes de venir se détendre et partager avec leurs copains des temps de loisirs. Pendant les vacances, des stages (sur une semaine avec accueil à la journée de

8h45 à 17h30), diverses sorties et des temps d'accueil sont proposés aux jeunes en fonction de leurs demandes mais également lorsque ces actions entrent dans le cadre des projets éducatif et pédagogique établis.

Ouverture du local de Thaon en période scolaire :

Le mercredi de 14h30 à 18h30

Le jeudi de 16h30 à 18h30

Le vendredi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Depuis septembre 2011, le local jeunes de Thaon a déménagé et se situe dans l'ancienne cantine scolaire. Il bénéficie d'un espace plus grand et de nouveaux équipements. L'accueil est gratuit (seul un dossier d'inscription est nécessaire).

Ouverture des locaux de jeunes pendant les vacances scolaires :

Les deux locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 à Creully et de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00 à Thaon, avec en plus quelques soirées ponctuelles (foot en salle, soirées à thèmes).

Des plannings d'activité sont distribués au Collège avant les vacances et disponibles dans les locaux de jeunes. L'inscription à l'année est gratuite. Les tarifs tiennent compte des ressources des parents.

Quotient familial	Collège	Séjour 7 jours	Mini-séjours 5 jours	Semaine	Journée	1/2 journée
QF ≥ 801€	8 €	500 €	110 €	100 €	21 €	10 €
601€ ≤ QF < 800€	6 €	450 €	97 €	84 €	17 €	9 €
QF ≤ 600€	4 €	400 €	84 €	74 €	15 €	8 €



Soirée de Pâques

Les actions en 2011 :

Sorties : accrobranches, laser game, centre aquatique, laserball, BMX, karting, Bowling, jorkyball, etc.

Stages : pendant une semaine, accueil à la journée avec repas du midi

Accrobates : escalade, accrobranches...

Foot (avec l'USTFVM) : entraînements, jorkyball, lasergame, bowling...

Musique assistée par ordinateur : réalisation d'une maquette musicale par les jeunes.

Détente : laserball, BMX, jeux extérieurs, ateliers cuisine, bowling, accrobranches, Festyland...

Graffiti : réalisation d'une fresque sur les murs du gymnase de Creully et sur un abri-bus à Colombiers sur Seullès.

Arts de la table, ateliers créatifs, etc.

Séjours :

- Un mini-camp d'une semaine à Saint-Malo pour les 14/17 ans : visites, plage, veillées (14 jeunes).
- Un mini-camp d'une semaine à Cahagnes pour les 11/13 ans : équitation, VTT (21 jeunes).
- Un séjour au ski à Morzine (14 jeunes).

L'équipe du secteur jeunesse souhaite remercier tous les partenaires (associations, commerçants, parents) pour l'intérêt porté aux jeunes dans le cadre de la conduite de projet et de l'intégration de ces jeunes dans la vie locale.

Un chiffre : 334 jeunes sont venus sur les structures de Thaon et Creully en 2010.



Séjour au ski à Morzine

L'accueil dans les structures reste gratuit toute l'année.

Le Comité de Jumelage de Thaon

L'assemblée générale de début d'année 2011 a permis de reconduire le bureau suivant :

Président : Bruno AUCHER
Vice-président : Laurent ENOUF
Trésorier : Dominique GILLET
Secrétaire : Alain DUCLOS

L'année 2011 fut un grand cru pour le Comité de Jumelage. Le bal folk organisé le 19 février, a rencontré le succès habituel. Le groupe « la boîte à bois », qui anima cette soirée, reste très admiratif de la participation du public Thaonnais.

Cependant, le moment le plus important cette année restera la célébration du 10ème anniversaire de notre jumelage avec Long-Wittenham. En effet le week-end du 18 juin (Beau symbole), plusieurs familles anglaises sont venues partager avec nous de bons moments de convivialité. Des randonnées vélo ou pédestre le samedi matin, un magnifique Pique-nique franco anglais le midi à la «vieille église» et un repas concert le samedi soir dans le joli cadre de l'UNCMT furent les temps forts du week-end.

2012 nous promet également de grandes choses, car en effet, nous fêterons le dixième anniversaire de la signature de notre charte,

mais cette fois ci outre manche. Dès que le programme et les modalités de notre voyage seront établis, nous vous informerons et nous espérons que nombre d'entre vous se joindront à nous pour ces festivités.

Le Président, l'ensemble du bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

«all our Committee members wish you a happy new year.»

Bruno AUCHER

Renseignements au 06 63 99 82 78



Karaté Club



TRADITION ET DYNAMISME

Depuis plus de vingt ans, le karaté est présent à Thaon. Les cours enfants et adultes se succèdent le mercredi soir, avec toujours autant de plaisir et d'assiduité des karatékas. Les groupes mêlent débutants et pratiquants

confirmés et les cours sont adaptés au niveau de chacun. Cette année, deux de nos pratiquants ceinture noire, Pierre Hamet et Thierry Préaux ont obtenu le diplôme d'inspecteur fédéral, ce qui a permis d'améliorer encore l'enseignement de cet art martial, que notre Sensei (Maitre en Japonais) M.

Pounnouvong s'attache à maintenir traditionnel. Parmi les faits marquants de la saison, il convient également de souligner que Pierre Hamet a obtenu le grade 2ème Dan.

Comme chaque année, le club organise une représentation de karaté à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette représentation, ouverte à tous, aura lieu le samedi 14 janvier 2012 à 14H45. Ce sera l'occasion de découvrir tous les aspects du Karaté. Le karaté ne se limite pas en effet au combat (Kumité). Il comporte beaucoup d'autres aspects (Kihon, Ippon kumite, Katas...) qui font sa richesse et permettent de nourrir le corps et l'esprit. Enfants et adultes ont déjà commencé à préparer cette démonstration qui se conclura par un goûter convivial.

N'hésitez pas consulter notre site internet pour toute information complémentaire :

<http://monsie.orange.fr/karateclubthaon>

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.

APE La Marelle

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Thaon

L'équipe de l'APE La Marelle se mobilise pour le bien-être des enfants à l'école, participe au financement des projets pédagogiques, propose des moments de rencontres et de convivialité, est force de proposition pour de nouvelles activités ou projets.

L'APE représente 70 familles adhérentes. L'APE c'est le marché de Noël, le Carnaval, la Kermesse en juin...

Nous convions tous les habitants de Thaon à venir nous rejoindre même ponctuellement s'ils le souhaitent, en participant à nos manifestations, chercher des lots pour la kermesse, fabriquer des objets pour le marché de Noël ...

CALENDRIER DES ACTIVITES 2012

Vendredi 13 Janvier : Vente de Galettes des Rois (hall de l'école maternelle, 16h30-18h30)

Dimanche 25 mars : Carnaval, thème Les Contes (départ salle polyvalente de Thaon)

Dimanche 10 Juin : Fête des enfants, stands de jeux, spectacle des enfants, grande tombola (cour de l'école primaire)

1 fois par mois : Vente de gâteaux à la sortie de l'école à 16h30

Bureau :

Présidente : Dominique DIDA JUHEL

Trésorier : Guillaume CUBERO

Secrétaire : Lise LAMBINET.

Membres actifs : Fabienne BESNARD,

Karine CATHERINE, Claire CHAMBRIN,

Sandra COHEN, Stéphanie CUBERO,

Estelle GAUTIER, Kristel GAUTHIER,

Sophie GUEE, Lise LAMBINET,

Karine LEBIHAN-ROUDAUT,

Stéphanie MAYET, Dominique NAILI,

Sylvia NICOLAS, Isabelle PLASSART,

Capucine POTTIER, Fabienne ROYER,

François SAMSON,

Jean-François TAILLEPIED,

Contact : apelamarelle@voila.fr/ 2 impasse

de la Forge-14610 THAON/Tel Présidente

09.51.20.65.53



St Hubert Thaonnaise

Société de chasse



Nous sommes une association gérée par la loi de 1901. La chasse est avant tout un sport de loisirs bien que certains ne considèrent pas ça comme ceci. Nous sommes les plus précurseurs au niveau de l'environnement, car nous sommes en direct avec la nature que nous respectons énormément.

Notre association vit avec les cotisations des chasseurs qui sont de 70 € par chasseur habitant THAON, et de 110 € pour les personnes extérieures. Nous sommes aujourd'hui 10 chasseurs sur la société. Par

ailleurs, nous tenons à remercier tous les agriculteurs qui nous donnent le droit de chasser sur leurs terres.

Nous voudrions par cette présente vous signaler que nous organisons une soirée « chasseurs » le 14 avril 2012. Celle-ci est ouverte à tous, le repas est de 15€ par personne (Apéritif, Couscous, Salade, Fromage, Dessert). Par ce fait nous remercions la municipalité pour la gratuité de la salle et sa compréhension envers les chasseurs.

Le président, FAUTRAS Edouard.

Tennis de table

Thaon Orival Tennis de Table



La saison 2011-2012 de Tennis de Table est marquée par quelques événements.

Nous avons renouvelé le stage de tennis de table pour les enfants scolarisés à l'école de Thaon et les licenciés pendant les vacances de la Toussaint, une nouvelle fois cela a été un vif succès. Nous renouvelerons l'expérience pendant les vacances de pâques.

Ensuite, notre club a eu le plaisir de compter deux nouveaux sponsors : Carrefour (Hérouville St Clair) et Maison Caen Confort (Caen).

Enfin, nous allons faire l'acquisition très prochainement d'un nouveau matériel de haut de gamme utile à l'entraînement, un ROBOPONG qui permettra aux joueurs (enfants comme adultes) de s'entraîner de façon plus précise surtout pour les enfants qui débutent, notre entraîneur pourra ainsi améliorer la technique grâce à l'autonomie du robot. Concernant nos résultats sportifs, nos jeunes sont en progression, le jeune Noah lors du dernier critérium fédéral est passé de régional à national, félicitations !

Alors, les personnes souhaitant s'adonner à notre discipline en loisir ou en compétition peuvent s'entraîner lors ses séances d'entraînement les stages, le baby-ping, encadrés par nos entraîneurs seront les bienvenus dans notre association qui compte à ce jour une soixantaine d'adhérents.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président (Samuel JEAN – 02 31 30 51 94) ou vous connecter sur le site du club : <http://thaonorivaltt.free.fr>

Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon



L'intérieur de la vieille église après les travaux de rebouchage d'octobre

Fidèle à la tradition établie depuis 18 ans maintenant, plusieurs bénévoles se sont retrouvés sur le site de la vieille église le 2 avril pour procéder au nettoyage de printemps. Une collation offerte par l'AVET a clos cette noble tradition. Quelques semaines plus tard, le 11ème numéro des Nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon a été largement distribué aux donateurs et mis en vente pour les personnes intéressées (2€). Ce numéro contient une synthèse des fouilles archéologiques de la campagne 2010, un article au sujet du cimetière entré en service en 1820, la fondation de la Normandie et du village de Thaon en 911/924 et un article sur François Boitard (1898 / 1959), nom très connu à Thaon.

La toute dernière campagne de fouille archéologique et anthropologique s'est déroulée durant l'été, avec souvent une météo peu favorable aux nombreux fouilleurs. Encore une fois, de nouvelles découvertes ont permis de faire avancer la connaissance. Le journal numéro 12 de l'association les relatara en détail. S'agissant des dernières fouilles, le Conseil d'administration rend hommage à ces centaines de jeunes, venus souvent de fort loin à leurs frais et qui n'ont pas ménagé leur peine, malgré la présence continue de l'eau à l'intérieur du monument. Remerciements aussi aux divers partenaires financiers, à la municipalité de Thaon, à François

DELAHAYE, archéologue, et à Cécile NIEL-DE-SEREVILLE, archéo-anthropologue pour ces douze années passionnantes. Durant cette période, l'AVET a pris en charge l'accueil et l'ensemble des repas des fouilleurs et un certain nombre de datations au radiocarbone qui permettent aux spécialistes de progresser plus rapidement.

Durant l'année, plusieurs membres du conseil d'administration ont accueilli des groupes, dont des Australiens qui forment les visiteurs ayant parcouru le plus de kilomètres pour visiter ce joyau de l'art roman. Chaque dimanche de juillet et août, ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les bénévoles de l'AVET ont prodigué avec enthousiasme leurs explications auprès d'un public attentif et conquis.

Le groupe « Recherche » s'est enrichi des conseils d'un spécialiste de la période néolithique et de l'âge du fer, en la personne d'Alain Chambellan. Le futur livre qui sera édité, promet d'être à la fois très complet et captivant.

Le site internet avec plus de 45000 connexions est régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à le consulter (<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>).

L'assemblée générale du 18 novembre 2011, ouverte à tous, a réuni un public attentif venu soutenir les actions entreprises par l'AVET depuis 1994 pour préserver et faire connaître notre belle église.



Le président, les membres du Conseil d'administration de l'AVET, vous remercient de votre soutien, et présentent à chacun d'entre vous ses vœux les meilleurs pour l'année 2012.



Remise en état de la travée sous clocher par les employés municipaux

Le Thaon des Loisirs



L'année 2010-2011 a été clôturée par la tenue de l'Assemblée générale le 1^{er} septembre 2011, en présence de 25 participants. Lors du renouvellement du bureau, Florence, présidente, nous a fait part de son souhait de ne pas se représenter. A la suite, le bureau reconduit, s'est réuni pour se répartir les fonctions et tâches pour faire vivre l'association. Ainsi, ont été élus : **Didier CHANU, Président**, **Chantal CATHERINE, Vice-présidente**, **Nathalie CALONE, Trésorière**, **Damien TROUILLET, Secrétaire**, **Eric LAUNAY, Responsable technique**.

Ces membres sont bénévoles et s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité, liens indispensables entre les animateurs et les adhérents avec le bureau, toute l'année durant. En outre, l'association repose sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles, permettant d'organiser et de réussir les manifestations tout au long de l'année.

Nous les remercions pour leur implication...et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir ! Cette année, 404 adhérents se sont inscrits sur les 12 activités de loisirs et de détente proposées pour les habitants de THAON et des environs.

Toutes les disciplines ont été reconduites. L'atelier d'ARTS PLASTIQUES n'a pu être mis en place, faute d'inscriptions suffisantes ; toutefois, un stage aura lieu lors des vacances de février et de Pâques. De plus, une section THEATRE a vu le jour, animée par Romain MOTTE, comédien et metteur en scène, avec 3 ateliers par tranche d'âge.

S'agissant des autres activités :

- **GUISTARE**, de par son succès, fonctionne en 2 groupes avec les maîtres de cordes que sont à l'acoustique Didier SAVARY et Childéric LEGRAIN pour l'électrique ;
- **CHORALE** « La Petite Cantate » avec Pascal HIRAU, chef de chœur
- **VEUIL A LA DANSE**, avec les rythmes variés d'Aurélié REBILLON ;

- **MODERN JAZZ** en compagnie d'Anne LE BERRE ;
- **SALSA** avec les pas conduits de Sébastien PLANTARD ;
- **GYM TONIC** avec toute l'énergie d'Anne LE BERRE et Aurélié REBILLON ;
- **STEP** sous la cadence d'Aurélié REBILLON ;
- **GYM DOUCE** avec les exercices d'Anne LE BERRE ;
- **HATHA YOGA** sous la maîtrise de Marie-Claude ALVADO ;
- **BIG BAND** du groupe Ados conduit par Childéric LEGRAIN et Didier SAVARY pour le groupe Adultes ;
- **ANGLAIS** pour converser avec Léo MOLONEY.

Quant aux manifestations programmées, prenez dates, selon vos goûts, disponibilités et soutiens :

- **SOIREE SALSA** le samedi 12 mai 2012,
- **RECITAL GUITARES** le samedi 16 juin 2012,
- **THEATRE** le dimanche 17 juin 2012,
- **FETE DE LA MUSIQUE** avec la contribution des BIG BANDS, le 21 à ROTS et le 22 juin 2012 à THAON,
- **GALA DE DANSE** à Rots les 23 et 24 juin 2012 ?

Auxquelles il faut ajouter les récitals de LA PETITE CANTATE en cours d'année.

Ainsi, grâce à ses activités et les initiatives prises, l'association LE THAON DES LOISIRS espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une **BONNE et HEUREUSE ANNEE 2012**

Siège de l'association :

Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON

Pour nous contacter :

lethaondesloisirs@gmail.com

Site de l'association :

<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>



Chorale La petite cantate



L'activité chorale qu'offre l'association « Le Thaon des Loisirs » est assurée par « La Petite Cantate », qui porte le nom de la chanson de Barbara qui faisait partie du répertoire que nous avons présenté à nos débuts dans la vieille église de Thaon.

La chorale a vu le jour en 1997, à l'initiative de son chef Pascal Hiraux, qui continue de l'animer, et la chanson de Barbara était alors un peu notre « marque de fabrique ». Elle compte cette année quelques 30 choristes qui se répartissent selon les trois pupitres de basses, altos et sopranes.

Si plus d'un choriste est domicilié à Thaon, la chorale recrute pour l'essentiel dans la région caennaise et se réjouit chaque année de l'arrivée de nouveaux membres. Les répétitions se tiennent à l'école maternelle le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30 dans une ambiance assidue et conviviale, ce qui n'exclut pas du sérieux dans l'activité.

La Petite Cantate, depuis sa création, a participé à de nombreux événements : Médiévales de Bayeux, Fête de la Musique, Le Dit de l'Eau, etc. Elle a par ailleurs souvent donné concerts au profit d'associations humanitaires aussi bien dans la Manche que dans le Calvados.

La collaboration avec d'autres formations tant chorales qu'instrumentales a permis de présenter entre autres œuvres la « Missa Criolla », une messe brève de Mozart ou le « Requiem » de Fauré.

Son répertoire affiche une grande diversité, couvre un peu tous les continents et aborde aussi bien le Moyen-âge que la période contemporaine, les textes des partitions témoignant d'une bonne cure linguistique.

Lors de la dernière saison, elle a eu l'honneur et le plaisir d'intervenir dans l'église Saint-Pierre de Thaon avec l'ensemble instrumental « Capriccio » que dirige Jean Malraye, s'est également produite lors de la Fête de la Musique à l'Echiquier dans l'enceinte du château de Caen, aussi à Saint-Aubin-sur-Mer & à Meuvaines.

Le répertoire de cette saison montre cette variété, allant d'un chant kényan, du folklore américain ou extrait de comédie musicale, à des œuvres de Händel, Couperin ou Monteverdi.

Figurent au programme du début 2012 un concert le samedi 28 janvier à Potigny, conjointement avec la chorale et l'harmonie de Potigny (L'Espérance), et un second le lendemain, le dimanche 29 janvier dans l'église Saint-Pierre de Thaon.

D'autres projets existent de même avec Amblie et Troarn.

La chorale dispose d'un site internet - www.petitecantate.com - qui permet de nous faire mieux connaître et de diffuser l'information. Intégrer la chorale ne suppose pas de savoir lire les notes ; chacun des choristes dispose d'autre part d'enregistrements qui lui permettent de progresser agréablement.

La porte de notre chorale est grand ouverte, aussi n'hésitez pas à en franchir le seuil pour vous en faire idée, et nous rejoindre pour découvrir de nouvelles rives musicales, un accueil chaleureux vous sera garanti!



Voeux du Maire



Départ en retraite de Michèle



Galette des Anciens Combattants



Découverte des symboles de la république



Tournage à la vieille église



Nouveaux parterres



Les 10 ans du jumelage



Départ du Carnaval

ONS THAONNAISES



Fête de la musique



Spectacle du Collège



Tournoi de foot jeune



Visite d'été à la vieille église



Concert américain de l'Orphéon de Bayeux



Contes sous un papillon



Repas dansant du Club du Thaon Libre



11 novembre



Marché de Noël de d'APE La Marelle

La Bibliothèque



La bibliothèque intercommunale de Thaon vient d'agrandir son espace ! Désormais les livres et albums jeunesse sont installés dans une salle claire et joliment décorée au rez-de-chaussée du bâtiment, ce qui simplifie considérablement l'accès aux petits et aux grands.

L'animation «Bébés Lecteurs» est un moment joyeux et actif, particulièrement apprécié des petits de 0 à 3 ans et de leurs accompagnants.

Nous vous attendons tous les derniers mardis du mois à partir de 8h45.

Chaque mois, la bibliothèque de Thaon fait l'acquisition de nouveaux romans, policiers et BD adultes. Chaque semestre, la Bibliothèque de Prêts du Calvados met à votre disposition plus de 1200 nouveaux livres.

VENEZ VISITER VOTRE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE !



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 10h45 à 12h30
15h00 à 18h15
Dimanche : 17h00 à 18h00.

Atelier Passe Thaon



L'association L'Atelier Passe Thaon vous propose depuis quelques années, 4 ateliers de loisirs créatifs par an pour les adultes. Une fois par trimestre nous vous proposons des créations à réaliser au cours d'une soirée. Nous pouvons accueillir 10 à 12 personnes par soirée. Dans une ambiance conviviale vous réaliserez vos travaux et apprendrez différentes techniques de loisirs créatifs.

Ces rencontres se déroulent 39, rue grande rue à Thaon de 20h30 à 22h30 (ou plus tard). Le matériel nécessaire à la réalisation des ouvrages est fourni sur place. Il est possible de participer à 1, 2, 3 ou 4 ateliers.

Pour cela, il suffit d'adhérer à l'association (5 euros par an) et de régler le montant de(s) atelier(s) (20 euros par atelier).

Si vous souhaitez recevoir les propositions d'ateliers, vous pouvez envoyer un mail à atelierpassethaon@gmail.com ou déposer une demande dans la boîte aux lettres (adresse ci dessus).

Voici quelques exemples de réalisations de ces dernières années. Les participants peuvent ne pas avoir l'habitude du travail manuel, vous serez encadrés sur place et vous verrez, tout le monde peut y arriver !

Vous pouvez voir nos créations sur <http://atelierpassethaon.blogspot.com/> ou sur <http://malaba.blogs.marielaidees.com/> rubrique ATELIER PASSE THAON

Bibiane FAROY, Présidente



ROUTE SERGE SAINT, SCULPTEUR



Sculptures à la CDC d'Orival

Serge Saint : vous l'avez sûrement croisé sur votre route, dans vos rues. le marginal, l'ermite, mais c'était aussi notre ami.

Une amitié discrète mais profonde, puissante, une amitié qui ne s'oublie pas et qui doit vivre.

C'est pourquoi au moment de son décès devant le désarroi de sa famille, devant toute son œuvre, l'œuvre d'une vie posée là dans l'herbe du terrain de moto-cross, abritée sous les branches près de son lieu de vie, nous... ses amis, avons décidé de nous mobiliser pour, qu'en soutien à sa famille et pour que perdure dans notre amitié l'œuvre de Serge, nous avons créé l'association «Route Serge Saint Sculpteur » afin que vous et nous puissions continuer à le croiser sur nos chemins.

Georges Macaud,
Président de l'Association



L'Assemblée Générale constitutive s'est tenue le 24 août 2011 à la Mairie de Thaon. Les statuts de l'Association ont été déposés et la création publiée au journal officiel du 27 octobre 2011.

Voici l'essentiel du contenu des statuts :

Préambule : Après les donations de ses sculptures, réalisées en son nom par ses héritiers vers les communes donataires, des amis de Serge SAINT souhaitent organiser et

animer, en partenariat avec ces communes et la famille, un ou des circuits autour de ses œuvres publiquement exposées.

Cette Association a pour objet : la réalisation des intentions exprimées dans le préambule qui se déclinent dans l'ordre de priorités suivant :

- établir le ou les circuits,
- réaliser les dépliant de présentation,
- animer les circuits en partenariat avec les communes et associations concernées,
- publier un livre.

L'Association conseillera les communes pour le nettoyage, l'installation et l'entretien des sculptures.

Le siège Social de l'Association est fixé à la Mairie de THAON.

Composition du Conseil d'Administration et Membres du bureau :

Président d'honneur : Monsieur Daniel JACQ

Président : Monsieur Georges MACAUD

Trésorier : Monsieur Bernard ANNE

Secrétaire : Madame Isabelle LEBASSARD

Secrétaire adjoint : Monsieur Bruno NOEL

Membres du bureau :

M. Richard MAURY, Mme Anne-Marie BELIARDE,

M. François THEAULT, Mme Pascale HEBERT,

M. Yves GAUQUELIN.

Pour adhérer à l'Association, il suffit de confirmer son souhait par écrit ; la cotisation est de 10€ pour les personnes physiques et de 50€ pour les personnes morales. Votre adhésion peut être déposée ou envoyée à la Mairie de THAON 15, Grande Rue.

LES SCULPTURES DE SERGE SAINT A THAON

Selon le vœu exprimé par Serge, la famille a fait don des sculptures aux communes où Serge avait des attaches. Ainsi la commune de Thaon s'est vue attribuer trois œuvres, l'une d'elle est visible à côté du nouveau

restaurant scolaire, une seconde sera placée près de la future salle d'expositions, la troisième est confiée à l'UNCMT au Moulin de Barbières. La municipalité de THAON au nom de ses habitants remercie les généreux héritiers de Serge.

A Thaon, Serge partageait sa passion pour l'Art avec les enfants. Le 18 mai 2011, l'atelier de Serge Saint a été inauguré Ce local, situé au-dessus de la bibliothèque lui avait été aménagé pour qu'il y donne ses cours.

A cette occasion Martine ANFRAY a écrit et lu un bel hommage à Serge dont voici un extrait :

« Quand vous rentrerez, tout à l'heure, dans l'atelier, si vous vous tournez vers le grand bac marron rempli de bois flotté, vous comprendrez qu'il n'y a pas de mot pour mieux expliquer l'investissement de Serge pour son cours de sculpture. Son contenu représente des heures et des heures à sillonner nos plages. Il était à la recherche du moindre bout de bois qui fait merveille dans la tête d'un homme. Ce qui lui faisait régulièrement dire : ils font suer à nettoyer leurs plages... »

Il était comme ça Serge, un homme qui s'était donné tout entier à ce qu'il avait choisi de faire et ça ne se comptait ni en temps, ni en argent.

Vous lirez aussi les mots de Serge gravés dans la pierre, des mots qui nous rappellent sa passion. Il citait régulièrement Rodin, Moore ou Brancusi comme ses maîtres. Les élèves, ici, en ont eu un de taille. Ils l'ont côtoyé pour de vrai. Ils entendront encore une voix leur souffler : si ton oiseau est parfait, il s'envolera ; pas dans un souci de perfection, non, mais dans un esprit de justesse. »



Dans cet atelier, vous pouvez voir une plaque réalisée par son ami Eric Théret et de nombreuses petites sculptures données par la famille de Serge à l'association du Thaon des Loisirs.

Anne-Marie Béliarde

Le Relais Assistantes Maternelles

Sophie GUILLARD, animatrice du relais



Le relais assistantes maternelles est un service gratuit pour :

- les enfants de 0 à 6 ans, en accueil individuel,
- les parents et futurs parents employeurs de l'accueil individuel,
- les professionnel (le)s de l'accueil individuel : assistantes maternelles ou gardes à domicile

Le relais informe sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel, sur l'ensemble des modes de garde, et accompagne la relation salarié/employeur en délivrant une information générale et en orientant vers les différents services compétents.

Le relais offre un cadre de rencontres et d'échanges :

échanges de pratiques visant à la professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile : soirées d'échanges animées par des professionnels, réunions d'information.

Le relais propose des temps d'échanges et de rencontres, temps d'éveil et de socialisation pour les enfants :

- des ateliers d'éveil, le vendredi de 9h45 à 11h45, dans les locaux de la garderie de l'école primaire, rue des écoles
- des séances bébés lecteurs, à la bibliothèque de Fontaine Henry le lundi matin tous les 2 mois
- des sorties
- des séances bébés barboteurs à la piscine du Chemin Vert, etc.....

Les permanences d'accueil sont organisées sur rendez-vous l'après-midi, le mardi et le jeudi, mais aussi en fonction des besoins du public.

Grâce à la dynamique des assistantes maternelles et de l'animatrice, 6 assistantes maternelles sont en cours de validation des acquis de l'expérience afin d'obtenir leur CAP Petite Enfance. Suite au succès de l'investissement des professionnelles une réédition des « portes ouvertes » devrait voir le jour en 2012. En principaux projets pour 2011/2012 le RAM propose des rencontres et échanges en soirée avec un thérapeute familial autour des analyses de pratiques professionnelles et des interventions de professionnelles sur les ateliers d'éveil telles qu'une psychomotricienne et des séances de « baby gym » avec une éducatrice sportive.



SSIAD du Canton de Creully

Service de soins infirmiers à domicile
Colomby sur Thaon - 02 31 08 44 75

Vocation du service :

Le SSIAD du canton de CREULLY a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.

Il intervient uniquement sur prescription médicale. Une équipe de 2 infirmières coordinatrices et de 12 aides-soignantes,

- Assure les soins d'hygiène générale des personnes prises en charge
- Aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante
- Éventuellement intervient pour d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux

Modalité d'intervention :

Le service est en charge de 44 lits, se sont ajoutés 5 lits d'hospitalisation à domicile à compter de janvier 2010 en partenariat avec l'hôpital de Bayeux.

- les soins sont assurés 7 jours sur 7 en fonction des besoins des malades
- les prescriptions sont assurées par des aides-soignantes diplômées d'état
- la prise en charge financière est intégralement assurée par les caisses de sécurité sociale
- les soins infirmiers prescrits par le médecin sont effectués par l'infirmier libéral de votre choix .Il en est de même pour les soins de pédicure.

Tout le personnel est lié au secret professionnel (article 226 du code pénal) et à l'obligation de réserve.

Où se renseigner :

- Demandez conseil auprès de votre médecin traitant ou le cas échéant auprès de l'hôpital consulté et des professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens...)
- au centre d'action sociale de votre commune
- à la caisse régionale d'assurance maladie
- ou sur internet sur les sites de votre mairie, du conseil général et des sites concernant les personnes âgées.

Projet de fusion :

Pour une meilleure gestion, les SSIAD de Creully, La Cambe et Bayeux envisagent une fusion de leurs associations respectives sous la forme d'une nouvelle association avec à sa tête un comité de direction composé de professionnels de santé et un directeur administratif. Il n'y aura aucun changement pour les soins, les unités de soins resteront dans les sites existants avec leur fonctionnement actuel.

*Tous nos bons vœux de bonne santé
pour cette nouvelle année*

Voyage AIVA 2011



L'association Intercommunale du Canton de Creully a organisé son voyage bisannuel en septembre 2011. Les représentants des communes avaient choisi le 06/12/2010, la destination : «Une journée dans la baie de Cancale et du Mont St Michel ».

375 personnes se sont inscrites. Pour organiser au mieux la journée, le bureau de l'AIVA a programmé avec Tourisme et Loisir, le voyageur, deux dates, les 08/09/2011 et 15/09/2011.. En réalité, 367 personnes ont fait le voyage, huit se sont désistées. Le départ était fixé entre 7h30 et 8h00 selon l'heure de passage des cars dans les communes. Pas de retard, nos voyageurs nous attendaient le sourire aux lèvres Le trajet m'a paru court, occupée par le pointage des présents, la distribution des tickets pour le petit déjeuner la prise des commandes pour l'achat de farine au meunier de Moidrey.

Premier arrêt à Pontaubault pour une pause café au restaurant la Grillade où nous avons retrouvé les autres cars ainsi que nos guides. Après cette étape, en route pour Cancale en longeant la route côtière du Vivier-sur-Mer et de la Baie. Tout en admirant cette côte bretonne, jamais semblable selon la luminosité, nous écoutons notre guide nous narrer les anecdotes des lieux traversés.

A Cancale, nous dégustons, assis sur la jetée du port de la Houle ces fameux coquillages, que nous pouvons jeter sur la plage la dégustation terminée, pendant que le reste du groupe se promène sur les quais.

Revigorés par l'air marin nous repartons vers le Mont, pause déjeuner au restaurant

la Rôtisserie, c'est dans un joyeux brouhaha de conversations que nous échangeons nos impressions autour d'un bon repas. Le repas terminé, c'est à pied, que nous sommes allés au nouveau barrage du Couesnon, où nos guides nous ont expliqué les travaux de désensablement de la digue, du rétablissement maritime du Mont qui se dressait face à nous, magique, attendant notre visite.

Nous n'étions pas les seuls, malgré la saison avancée beaucoup de touristes ! Nos guides ont évité la foule en nous proposant une visite inhabituelle du Mont.

En franchissant la Tour Gabriel, nous avons longé La Roue et le Poulain, visité l'Eglise Saint Pierre, découvert le cimetière où est enterrée la mère Poulard avant de redescendre dans la Grande Rue où nous attendaient ceux qui avaient voulu profiter de ce temps selon leur gré. Nos guides nous ont quitté au Mont, nous avons fait une dernière halte à la biscuiterie avant de repartir vers nos communes.

Je remercie tous les participants qui par leur bonne humeur, leur humour ont contribué à la réussite de cette journée ainsi que les membres du bureau, Mmes Talvast, Hurault, Mr Guillouard, les responsables des cars Mmes Balzac, Jacqueline, Mrs Maury, Parfait qui nous ont aidé dans la préparation et la réalisation de ce voyage qui est, je le souhaite un moment de détente, de partage et de convivialité.

La présidente. Françoise Rivière

A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Il s'agit d'offrir et de garantir dans chaque mairie adhérente un service personnalisé d'accueil, d'aide, d'information et d'orientation.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, vous trouverez : Ecoute, soutien, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, recherche d'offres, information sur les aides, prestations et formations...

Vous avez besoin d'aide à votre domicile, vous trouverez : Pour votre ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants, petit bricolage, jardin...du personnel rémunéré en chèque emploi service (CESU).

L'association s'attache aux notions de proximité, d'accompagnement humain et de réactivité. Son rôle permet d'aider tous les types de demandeurs d'emploi quels que soient leurs moyens (équipement informatique ou non, motorisation...), toute personne ayant besoin d'aide à la maison.

Vous êtes employeur, vous pouvez déposer vos offres d'emploi, il vous sera fait si possible des propositions de candidats en adéquation.

N'hésitez pas à contacter et prendre rendez-vous auprès d'Anne Marie RABUTEAU Mairie d'Authie - Tél : 02 31 26 95 95 le matin. e-mail : a.i.a.e@wanadoo.fr

INFOS

ATTENTION à l'intoxication au monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés :

- Chaudières et chauffe-eau
- Poêles et cuisinières
- Cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- Appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint)
- Groupes électrogènes ou pompes thermiques
- Engins à moteur thermique (voiture et certains appareils de bricolage notamment)
- Braseros et barbecue
- Panneaux radiants à gaz
- Convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Thaon d'Hier et d'Autrefois

« LA NEUVE ÉGLISE » CHANGE SES STATUES



Intérieur de l'église avant juin 1944

AVANT PROPOS :

Notre génération ne verra jamais de ses propres yeux la décoration intérieure voulue par la Comtesse de la Rivière en 1840 ainsi que les anges adorateurs dorés entourant l'autel de la neuve église. Nous ne connaissons pas non plus le joli clocher hexagonal qu'elle avait fait édifier et qui, lui, a disparu un soir d'orage de 1896. Cette fois-ci, ce n'est pas la foudre qui se chargera de sa destruction mais des obus et des bombes.

Le dimanche 11 juin 1944, 5 jours après le jour « J » comme dans un scénario américain, l'abbé PINÇON monte en chaire pour un sermon sur les détresseurs de cadavres, « Les Corbeaux », quand survint soudain un vacarme épouvantable : un obus vient de faire écrouler la base du clocher. Le curé ne perd pas son sang-froid et achève son sermon. La cérémonie se termine muée en messe basse et les paroissiens sortent par la porte de côté. A 16 h, nouvelles salves d'obus sur l'église ; le clocher tient toujours mais les chapelles sont ravagées voire pour ainsi dire détruites ; tous les vitraux sauf deux sont brisés.

Tout le mois de juin, des obus tombent sur l'église, les allemands cherchant à détruire les clochers qui pourraient servir de poste d'observation. Le dimanche 9 juillet à 15h30, l'Evêque de Bayeux en visite des églises sinistrées, ne bénira que des ruines.



Une visite antérieure de l'Evêque à Thaon

L'ÉGLISE EST RECONSTRUITE

Nous sommes maintenant au début des années 50 et, depuis quelques années, la messe a lieu à la chapelle du château puis dans un baraquement en bois dans l'herbage de l'autre côté de la rue du Château d'Eau ; l'Abbé PINÇON est toujours là ; il suit avec les architectes de la reconstruction la remise en état de l'église. Elle est entièrement modifiée à l'intérieur : plus de voûtes, plus de dorures, plus de lustres et un mur sépare maintenant la sacristie du reste de l'église. Les supports de statues ont disparu et celles-ci sont mutilées. Les pierres sont désormais apparentes et l'église est devenue moderne.

DE NOUVELLES STATUES

Se pose la question des statues que le Père PINÇON souhaite mettre en place à l'entrée de chaque chapelle et l'idée lui vint de choisir des œuvres contemporaines ; « La Vierge à l'Enfant » sera l'œuvre de l'artiste Mabel GARDNER, femme-sculpteur, une des plus importantes du 20ème siècle. Cette artiste avait appris la technique du « coup de gouge apparent » auprès d'André DUBOS, lui-même élève du grand BOURDELLE.

Pour la chapelle nord, l'Abbé PINÇON fait le choix d'un Saint-Pierre taillé dans un tronc représentant l'Apôtre en pêcheur tirant un filet à la proue d'une barque ornée des clés du ciel.

MORLEY TROMAN

La réalisation de ce chef d'œuvre est confiée à Morley TROMAN, un artiste anglais, né le 26 février 1918 à Wednesbury. Il est fait prisonnier à Jersey où il se trouve en 1940 ; après un séjour en Allemagne, il obtient des autorités allemandes d'être transféré comme professeur de dessin au camp de prisonniers civils britanniques de Vittel où il commence

La Vierge de Mabel Gardner



une carrière de sculpteur. Initié à la taille de bois par Mabel GARDNER, il adopte la même technique qui donne au bois des statues une vibration et un chatoulement très particuliers. A partir de la fin des années 50, il effectue des séjours de plus en plus fréquents en Bretagne où il réalisera le Saint-Pierre de Thaon.

LE VOYAGE DE SAINT PIERRE

Le transport de la statue de Saint-Michel en Grève dans les côtes d'Armor jusqu'à l'église de THAON fut une véritable expédition. MORLEY ne souhaitant pas confier son œuvre à un transporteur, c'est lui-même qui assura le transport avec une vaillante Citroën C6 qu'il avait surnommée « Gobi ». La voiture n'étant pas toute jeune, les 312 kms qui séparaient la Chaumière de Saint-Michel à l'église de THAON prirent pratiquement une journée avec de nombreux arrêts pour remettre de l'eau dans le radiateur. Malgré cela, la C6 retrouva le lendemain la Bretagne et elle continua à rendre de nombreux services à son propriétaire.

PÈLERINAGE DE ROBIN TROMAN

Morley TROMAN est décédé le 14 mai 2000 à Lannion. Mais en 2007, son fils Robin qui avait alors 3 ans lorsque Saint Pierre fut sculpté, décida de faire avec son épouse un pèlerinage des œuvres de son père. Par le biais de l'Association de la Vieille Eglise de THAON (AVET), il prend rendez-vous avec Marcel CHAPRON et Pierre PAUNET et, le jour convenu, les visiteurs retrouvent leurs hôtes devant la statue. Beaucoup d'émotion pour Robin et son épouse et une promesse à Marcel de lui adresser des photos et des anecdotes d'époque.

Thaon d'Hier et d'Autrefois



La vaillante C6 et ses propriétaires

ANECOTE OUBLIÉE

Quelques semaines après sa visite à Thaon, Robin TROMAN adressait un courriel à Pierre PAUNET, le Président de l'AVET, accompagné de photos et d'une anecdote en échange de la promesse d'ajouter une notice sur les statues au dépliant sur l'église. (ce qui fut fait). La mère de Robin lui a confié que l'abbé PINÇON profitait de la reconstruction de l'église pour écarter un certain nombre de « bondieuseries » qu'il trouvait de mauvais goût et cela avait infiniment scandalisé quelques paroissiens.



Robin, Pierre et Marcel devant le « St Pierre »

EPILOGUE DE L'ANECOTE

Quelques jours avant l'inauguration des statues, Monsieur le Curé tombait d'une échelle et dut rester immobilisé et alité. Les vieilles paroissiennes de THAON ont alors jugé immédiatement que c'était une « punition divine » qui frappait l'abbé PINÇON mais, pour leur plus grand dépit, ce dernier était debout (un peu boitillant) pour le grand jour. La Vierge et Saint-Pierre l'avaient protégé.

NB. Merci à Robin TROMAN, Pierre PAUNET et Marcel CHAPRON pour leur aide précieuse.

Richard MAURY

LES THAONNAIS QUI REÇURENT LA LÉGION D'HONNEUR (SUITE)

AVANT PROPOS :

Il y a trois ans, j'avais essayé de répertorier les Thaonnais qui avaient reçu la Légion d'Honneur et j'en avais bien sûr oublié. Je répare en partie cet oubli en vous présentant deux récipiendaires totalement différents ce qui vous donne un autre aspect au regard des titulaires de notre premier ordre national.



RENÉ PERROTTE

Né en 1855 à CAEN, René PERROTTE, après avoir fait de solides études secondaires dans sa ville natale, se consacre à la science du droit et y accomplit son stage de clerc de notaire. Protestant, il avait rencontré Elisabeth HOUEL de même confession religieuse qui était née à THAON en 1858. La famille HOUEL occupait le manoir de Bombanville depuis le 18ème siècle et son aïeul avait été Maire de la Révolution à 1815.

Le mariage des tourtereaux eut lieu en 1882 et, de cette union, Elisabeth donnera naissance à 6 enfants. Au mois d'octobre 1888 René PERROTTE est nommé notaire à la résidence de CAEN et prend la direction de l'importante étude située au 8 de la rue Guillaume le Conquérant. Le 3 mai 1896, il entre au Conseil Municipal de CAEN et est élu d'emblée 2ème adjoint. Elu Maire le 27 mai 1898, René PERROTTE conservera ses fonctions jusqu'en décembre 1919.

Dans l'imagerie populaire, il restera l'inventeur des Perrottines qui évitèrent que les ordures traînent dans les rues de la ville de CAEN. Mais René PERROTTE fut un grand Maire qui créa le nouvel Hôpital-hospice, la Bibliothèque universitaire, la Caisse d'Epargne, le Lycée de jeunes filles et l'Ecole primaire supérieure de garçons. En 1908, il

fut promu Chevalier de la Légion d'Honneur et sa citation disait que « le Gouvernement de la République consacrait par cette distinction toute une vie de travail et d'efforts sans cesse dirigée vers le bien. »



Faire-part de décès de M. Perrotte

Elu Conseiller Général en 1907, il le restera jusqu'en 1919 et il présida, pendant la période très difficile de la Guerre 1914-1918, la commission de ravitaillement et le contrôle des œuvres de guerre. Comme c'est souvent le cas la paix revenue, il fut battu aux élections de 1919 pour son opposition aux bouilleurs de cru et René PERROTTE se retira à THAON au hameau de Bombanville dans la propriété dont son épouse venait d'hériter. Il y demeura jusqu'à son décès le 3 juillet 1936 à l'âge de 81 ans.

ANDRÉ LIOT



Thaon Autrefois (suite)

Qui se souvient de MERS EL-KÉBIR et du 3 juillet 1940 ? Presque personne et c'est pourtant dans ce lieu et ce jour-là que s'est joué le destin d'André LIOT.

Le petit André est né le 10 septembre 1917. Son père, Xavier, Jules LIOT, avait acheté une maison place de l'Ancien Presbytère et exerçait la profession de menuisier. Il avait été blessé à la guerre de 1914-1918 et avait reçu la médaille militaire qu'il arborait fièrement les 11 Novembre.

Enfant surdoué, André fit une scolarité exceptionnelle à l'école de THAON et fut tout naturellement orienté vers l'Ecole primaire supérieure de garçons, celle-là même qui fut créée par René PERROTTE (comme le monde est petit !). Néanmoins, André n'était pas à son aise dans cette école et il s'en inquiéta auprès du Directeur de l'établissement. C'est pour cette raison que son père vit un jour arriver dans la maison de la place de l'Ancien Presbytère, Monsieur COLLIN, Directeur de l'école primaire supérieure, accompagné de Monsieur CAILLOT, l'instituteur de THAON, afin que celui-ci permette à son fils de suivre l'école des Arts et Métiers de LILLE pour y devenir ingénieur. Le choix était bon car André sortit de l'école comme Major de sa promotion après 3 ans d'études. Son classement lui permettait d'entrer sans concours à l'école navale de BREST dont il sortira cette fois-ci second de sa promotion en Février 1940. Il était aussitôt affecté sur le cuirassé « LA BRETAGNE » en tant qu'ingénieur-mécanicien de 3ème classe. C'est ainsi qu'il se retrouva en juin 1940 dans le port de MERS EL-KEBIR suivant par radio les déboires de l'armée française. MERS EL-KEBIR était un port en eaux profondes à quelques kilomètres d'ORAN en Algérie, alors française, où mouillait une partie de la marine de notre pays. De peur que cette escadre soit livrée à l'Allemagne, Winston CHURCHILL décida d'obliger les navires français à rejoindre l'Angleterre ou de se saborder.

Pas moins de 17 bâtiments britanniques participaient à cette opération nommée « CATAPULT » et bloquèrent le golfe d'ORAN où étaient stationnés les navires français.

Le 3 juillet à 6h00, l'Amiral SOMERVILLE commandant la flotte anglaise adressait un ultimatum à son homologue français l'Amiral GENSOUL : « sabordez vos navires ou ralliez l'ANGLETERRE » ; le délai accordé à la flotte française était de 8h00 et, dès ce moment, un dangereux compte à rebours s'égrèna dans la baie de MERS EL-KEBIR

7h53 – Branle-bas de combat pour les navires français

8h45 – Message à l'Amiral DARLAN

10h45 – Sous marin signalé dans les parages

10h50 – Nouvel avertissement britannique

12h30 – Des hydravions anglais mouillent des mines magnétiques

12h56 – Nouveau message de l'Amiral GENSOUL vers la France

13h10 – Dernier ultimatum britannique

13h25 – Transmission à l'Amiral anglais du message de l'Amiral DARLAN : « refus de se plier au dictat britannique, la flotte française appliquera les clauses de l'Armistice avec l'ALLEMAGNE ».



Avis au Maire du décès d'André Liot

A bord de « LA BRETAGNE », l'équipage est resté quelque peu dans l'ignorance des événements car à 16h00, même les hommes de bordée étaient partis à la soupe. Puis, à 16h56, les premières salves arrivent ; une très grande secousse ébranle le bâtiment, un obus de gros calibre explose au niveau de la machinerie, une nouvelle salve arrive, les munitions entreposées explosent, le navire craque de partout et prend de plus en plus de gîte ; en un instant, le Cuirassé « LA BRETAGNE » se retourne complètement et s'enfonce doucement dans les flots entraînant avec lui 900 marins, dont l'ingénieur mécanicien André LIOT, qui n'avait pas abandonné son poste.

Le 21 juin 1951, la Légion d'Honneur était conférée à titre posthume à Monsieur l'ingénieur mécanicien de 3ème classe LIOT au



Diplôme et décoration d'André Liot

motif suivant : « Officier très ardent, a disparu glorieusement avec son bâtiment ».

Le monument aux Morts pour la France de la commune de THAON devait aussi malheureusement recevoir un autre nom pour la guerre de 1939-1940, celui de Pierre BOITARD, un camarade d'André LIOT, qui servait au 208ème Régiment d'Infanterie et qui fut tué par un éclat d'obus le 27 mai 1940 à VIENNE-LE-CHATEAU (Marne). Le destin Funèbre qui frappera ces deux hommes en 1940 n'était pas imaginable sur une photo de classe des années de paix.



André Liot, 2ème au 1er rang ; Pierre BOITARD, dernier au 2ème rang en partant de la gauche

NB : Un grand merci à Madame LEMULLOIS, née Georgette LIOT

BIBLIOGRAPHIE :

IN MEMORIAM de Monsieur René PEROTTE Une affaire d'honneur, MERS EL-KÉBIR le 3 juillet 1940 de Jules ROY
MERS EL-KÉBIR et CATAPULT - Les Marins de l'Oubli, de Martial LE HIR

Richard Maury

Chevalier de la Légion d'Honneur

LOISIRS & VACANCES PENSEZ UNCMT



Chaque été, plus de 50 séjours en Séjours ou Camps de vacances pour les 6-17 ans.

En France : Normandie, Bretagne, Alpes, Dordogne, Bourgogne, Sud-Ouest...

Les jeunes y trouveront des **activités adaptées** à leurs goûts, notamment : **voile, accrobranches, kayak, mini-motos, randonnées avec chiens de traîneaux, cinéma, rafting... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux...**

L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux **SPORTS D'HIVER POUR TOUS** : en-

fants, jeunes, adultes, familles, **EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE.**

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes. Au départ d'Hérouville Saint-Clair. Logement en pension complète. Animation.

A vous les plaisirs de la neige !

«Le Moulin de Barbières» à Thaon



Au cœur d'un parc boisé de 7 ha et équipé d'une plaine de jeux, le Moulin de Barbières à Thaon est un lieu de loisirs et de vacances idéal pour les enfants, axé sur la découverte de l'environnement.

Des activités variées et des sorties seront

proposées à vos enfants !

Ouvert pendant les vacances à la **journée complète.**

L'accueil des enfants se fera dès 7h30 jusqu'à 1h30, avec possibilité d'arrivées échelonnées matin et soir.

Pour les inscriptions, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville St-Clair au 02 31 46 80 40 ou la Mairie de Thaon.

Plus de 30 séjours en Accueil de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les petites vacances.

Le centre de loisirs : une excellente manière de passer d'agréables vacances, en rentrant à la maison chaque soir.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

U.N.C.M.T.

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

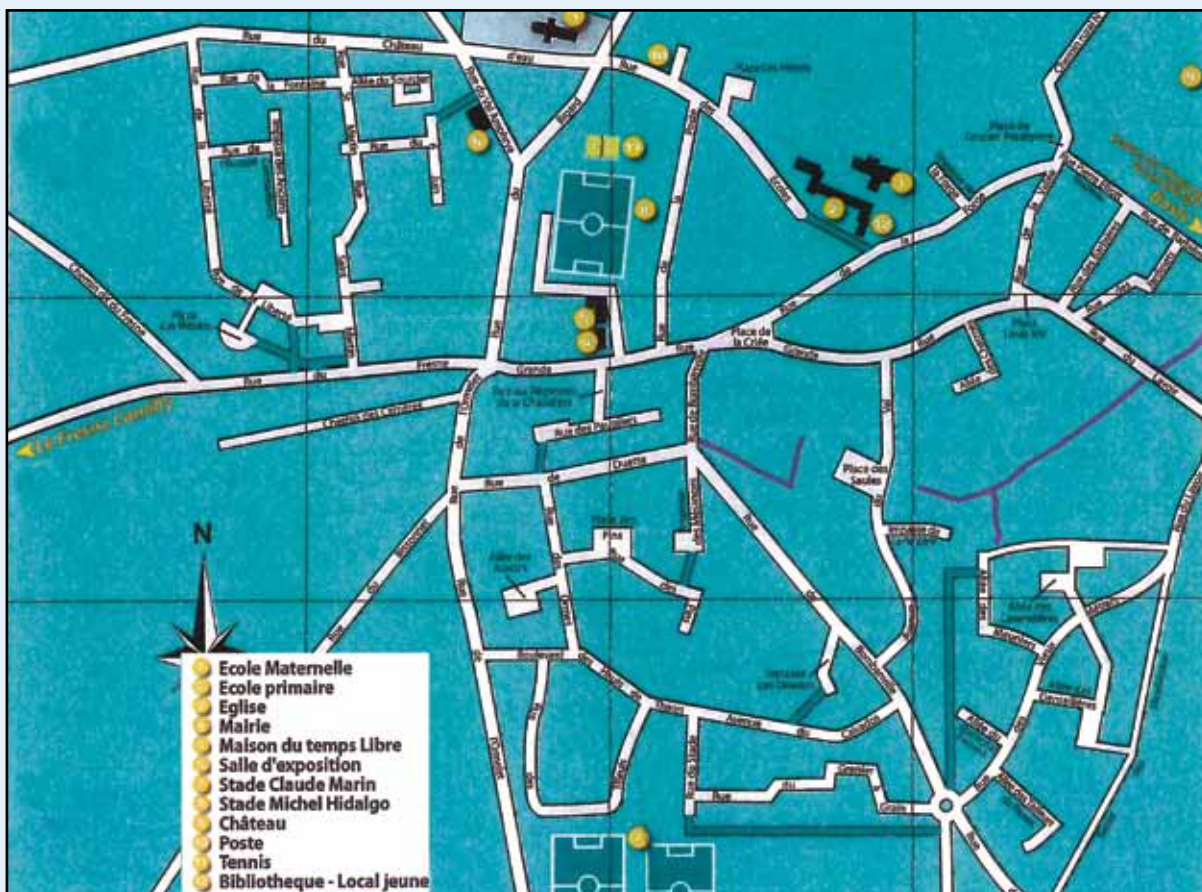
Tél. : 02.31.46.80.40.

Fax : 02.31.44.79.87.

e-mail : contact@uncmt.fr

site internet : www.uncmt.fr

PLAN DE THAON



Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

SAISON 2011/2012

Nos équipes seniors ont repris l'entraînement fin Juillet avec Fabrice CATHERINE pour sa 1ère année en temps qu'entraîneur avec ses adjoints, Pascal MOISSON, Eric PELLETIER et Jérôme BOURSIER.

Les équipes de jeunes ayant repris vers la 3ème semaine d'Août.

L'effectif global 2011-2012 (au 30/10/2011) est, à aujourd'hui, inférieur à la fin saison dernière (~ -7%).

En 2010-2011, le club, au niveau de la Basse Normandie, se positionnait au 24ème rang (sur 506 clubs) et au 13ème rang au niveau départemental (sur 207 clubs)

Nombre d'équipes engagées en championnat Foot à Onze

- Vétérans : 1 équipe
- Seniors : 3 équipes
- « U19 » : 1 équipe
- « U17 » : 2 équipes
- « U15 » : 1 équipe
- Foot Animations
- « U13 » 2 équipes
- « U11 » 2 équipes
- « U9 » en plateau
- « U8 » en plateau
- « U7 » en plateau
- « U6 » en plateau

RESULTATS Sportifs :

- **Equipe « 1A »** : éliminée en coupe de France par ASPTT au 1^{er} tour, occupe la 1^{ème} place en DHR avec 4 autres équipes
- **Equipe « 1B »** : 2^{ème} en Promotion Honneur
- **Equipe « 1C »** : 10^{ème} en 2^{ème} division
- **Equipe « U19 »** : 9^{ème} en District
- **Equipe « Vétérans »** 1^{er} dans le gr «CAEN EST»
- **Equipe « U17 »** : 2^{ème} en promotion district
- **Equipe « U17B »** : 2^{ème} en 2^{ème} Série
- **Equipe « U15A »** : 7^{ème} en 2^{ème} District,
- **FOOT ANIMATION** : Tres bonne participation aux différents plateaux. Résultats très encourageants.

Début novembre se déroulaient les phases qualificatives pour le tournoi Jean PINGEON se déroulant en mai. Nos deux équipes «U11 et U13» participaient à cette phase.

52 équipes régionales de U11 et 53 d'U13 étaient conviées à cette grande fête du football admirablement organisée par la soixantaine de bénévoles du Stade Malherbe. Les 2 premiers se voyant qualifiés pour les phases finales qui auront lieu en mai 2012 en présence de nombreux clubs professionnels. Malheureusement cette année, nous n'aurons pas de représentant, nos équipes ayant terminé 6ème de leur groupe respectif.



Tribunes du Stade Claude MARIN

Cet été, 162 sièges ont été installés par nos bénévoles, pour le bien-être de nos fidèles supporters .



Nouveau BUS

Pour le confort, la sécurité de nos licenciés, nous avons renouvelé notre mini bus, subventionné à hauteur de 50% par la Fédération Française de Football, le reste par du sponsoring. Ce bus permettra d'améliorer la qualité des déplacements dans toute la Basse-Normandie.



Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

L'ECOLE DE FOOTBALL au match : SMC-LYON le 21 septembre



Dans le cadre de la finalisation du partenariat avec le Stade MALHERBE, plus de 70 jeunes joueurs de l'US THAON FVM, des U9 aux U15, accompagnés par 15 animateurs et dirigeants se sont rendus au stade d'Ornano pour assister au match de Ligue 1 entre Caen et Lyon.
Des joueurs « acteurs » devant plus de

16000 spectateurs avec les plus jeunes qui ont accompagné les joueurs en musique sur le stade. « C'est que du bonheur ! » une joie immense d'avoir touché la main d'Hugo Lloris, côtoyé Bafé Gomis ou Anthony Reveillère et n'avoir eu d'yeux que pour Michel Bastos la star de l'OL actuellement.

Quelques dates à retenir pour 2012

26 Février : LOTO - Maison du Temps Libre
10 Mars : Soirée Dansante à thème - Maison du Temps Libre
7 Avril : Tombola de Pâques - Club House au Stade
25 Mai : Concours de Boules - Stade du Fresne Camilly
10-11 Juin : Tournoi Jeunes/vétérans - Stade Claude Marin
23 Juin : Fête de la musique - Stade Michel Hidalgo
29 Juin : Concours de Boules - Stade du Fresne Camilly

Activités extra-sportives



Tournoi de pétanque

Quatre concours ont été organisés au cours de l'année avec une moyenne de 30 doublettes. Afin de fidéliser les joueurs, l'inscription au 4^{ème} était gratuit à tous les joueurs présents au 3 autres concours. Un nombre non négligeable de doublettes en a bénéficié.

Soirée couscous

La section animation a organisé, comme chaque année, une soirée Couscous mitonné par notre cuisinier Denis, aidé par les bénévoles, Georges, Marie-Claire et les autres... 150 personnes ont répondu présent à cette soirée, venues entre amis, dirigeants, joueurs et sympathisants du club à la recherche de convivialité.

Commerçants et artisans

BAR TABAC : BRIERE Pierre - 02 31 80 01 23
8 À HUIT (HAMADIS)

(Boucherie, charcuterie, épicerie)
M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

M. CLIN Sébastien - 02 31 80 00 18

COIFFEUSE : A THAON TIFS

Mme VERDY Nathalie - 02 31 80 32 32

ELECTRICIEN : M. BENOIT Joël - 02 31 80 32 51

GAZ

PRIMAGAZ : M. BRIERE P. - 02 31 80 01 23

BUTAGAZ : Mme CHENEL - 02 31 80 34 12

TOTALGAZ : M. DUVAL H. - 02 31 80 01 57

ANTARGAZ : (réseau) - 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

M. CHENEL Marc - 02 31 80 34 12

M. THOMASSE Ernest - 02.31.80.01.04

CHAMBRES D'HÔTES

Domaine de Louise et Paul - 02.31.08.39.79

RESTAURANT AUBERGE DE LA MUE - HOTEL

Mme NAUSSANS - 02 31 80 01 47

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude - 02.31.80.51.57

DEPANNAGE INFORMATIQUE

VISION INFORMATIQUE

Vente et maintenance informatique

jcmvisio@gmail.com - 06.08.94.28.13

SERVICE A LA PERSONNE

M. Marc LESAUNIER - 09.75.48.54.34

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DEPANNAGE

M. GUILLOUET François - 02.31.96.97.70.

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAUULT Daniel - 02.31.80.03.03.

LA POSTE : 02.31.80.00.19. ou 02.31.80.02.80

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au Marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PIZZERIA AMBULANTE

Madame TERUEL (le mercredi soir) 06.81.74.26.49.

Paroisse St Vital de la Seulles

Office religieux le dimanche à 10 heures

Monsieur le Curé Martin PHUTO-MBOLO :

02.31.80.10.42 (Creully)

Monsieur Marcel CHAPRON (retraité actif) :

02 31 80 01 27 (Thaon)

EMPLOI

Association A.I.R.E

Tél : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E. Madame RABUTEAU

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL :

02 31 26 95 95

SIDOM DE CREULLY

(Syndicat intercommunal des ordures ménagères)



Chaque fin d'année sonne pour chacun d'entre nous, et particulièrement les élus en charge de responsabilités publiques, le moment de faire le bilan de l'année finissante et de tracer des perspectives pour l'avenir.

Pour le SIDOM, syndicat de collecte, l'année 2011, s'achève sur une belle récompense. En effet, celui-ci s'est vu décerné par les organismes ADEME et ECO EMBALLAGES un label -QUALITRI-. J'y vois là le résultat des efforts entrepris par l'ensemble des acteurs de la compétence déchets.

Ce label « QUALITRI », basé sur l'organisation de nos collectes, le respect des consignes environnementales et de sécurité, la qualité du tri effectuée par des usagers, les moyens mis en œuvre pour valoriser le maximum de matériaux, est attribué à seulement quelques collectivités de la base Normandie. Il conforte les orientations qui vous été soumises.

Le SIDOM de CREULLY prendra également toute sa place dans le programme de prévention des déchets porté par le SEROC. C'est dans cette perspective, qu'il a décidé d'entreprendre une étude sur une durée d'un an pour mettre en place la redevance incitative. Ce nouveau mode de financement imposé par la loi du Grenelle de l'Environnement et souhaité par la plupart des élus et usagers permettra de mettre en relation la quantité de déchets produite et le coût payé par l'usager. La redevance incitative, partout où elle est appliquée a produit des effets positifs, je ne doute pas qu'il en sera ainsi pour le SIDOM qui verra alors la quantité de déchets enfouie diminuer.

Dès le 1er janvier 2012, un changement important interviendra. Le nouveau marché de prestation de service pour la collecte a été attribué pour la 1ère fois à la société DERICHEBOURG. Le service rendu aux usagers sera maintenu. Notre syndicat qui bénéficiait, jusqu'à présent d'un coût de collecte inférieur à la moyenne, devra acquitter près de 100 000 € supplémentaires. Cette augmentation ne pourra être atténuée que par la réduction de nos déchets. J'encourage donc,

chacun et chacune d'entre vous à pratiquer le compostage, à trier, et modifier ses habitudes de consommation.

Merci à vous qui, par votre implication et votre détermination, contribuerez à respecter les recommandations et les principes du développement durable.

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Chacun d'entre nous a produit en 2010

- Déchets ultimes (poubelle classique) : 220 kg
- Déchets recyclables : 82 kg
- Déchets déposés en déchetteries : 326 kg
- TOTAL par personne : 628 kg

LES COÛTS

- Déchets ultimes (poubelle classique) : 152.00€
- Déchets recyclables : 23.50€€
- Déchets déposés en déchetteries : 80.00€ €

« Une tonne de déchets triés, c'est 109€ d'économisés »

Le coût moyen pour l'ensemble des déchets est de 81€ par personne par an.

NOS RECOMMANDATIONS

1/3 de votre poubelle en moins !!!

Epluchures de légumes, fruits, fleurs fanées, coquilles d'œufs, feuilles, cendres, marc de café, thé, etc..... peuvent être compostés. Demandez votre composteur au SEROC 02.31.51.69.60

Ne jetez plus vos vêtements et chaussures usagés.

Vous pouvez les déposer dans des conteneurs spécifiques. Un nouveau, situé sur la départementale 22 à CAIRON est à votre disposition.

Pour vos journaux et magazines, déposez-les dans les conteneurs. Le coût de collecte est beaucoup moins élevé que dans les sacs jaunes.

Les piles, cartouches à encre, petit électroménager doivent être déposés en déchetterie pour être valorisés.

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DECHETS

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, venir retirer sa carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries.

Les horaires de la déchetterie de Bretteville-L'Orgueilleuse : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre 2012, tous les mercredis.

Association Mathilde

DEPISTAGE

Vous avez reçu une invitation de l'Association Mathilde, cette association gère le dépistage organisé des cancers dans le Calvados.

VOUS ÊTES UN HOMME

Vous êtes invité à rencontrer votre médecin traitant pour qu'il vous remette un test de dépistage du cancer colorectal. Ce rendez-vous est important, dans 94% des cas, ce cancer atteint la population des plus de 50 ans. Le cancer colorectal se développe lentement, le plus souvent à partir de petites légions appelées polypes qui apparaissent sur la paroi de l'intestin. Certains vont grossir, se mettre à saigner et peuvent évoluer vers un cancer. On diagnostique parfois tardivement ce cancer, il ne manifeste pas forcément de signes et les saignements sont rarement visibles à l'œil nu. Le test de détection qui vous est proposé est à réaliser à domicile, il est indolore et gratuit. Ne laissez pas cette invitation sans suite, le dépistage a un stade précoce augmente les chances de guérison. Dépisté tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10.

VOUS ÊTES UNE FEMME

Vous recevez 2 invitations :

- Une invitation pour retirer comme les hommes de votre âge, un test de dépistage du cancer colorectal chez votre médecin.

- Une seconde invitation à passer une mammographie, examen de détection du cancer du sein, chez un radiologue conventionné de votre choix. Ne laissez pas ce rendez-vous sans suite, dans 85% des cas, ce cancer atteint les femmes de plus de 50 ans.

Grâce au dépistage, la moitié des cancers du sein sont décelés alors qu'ils mesurent moins de 2 cm. C'est le seul moyen de découvrir précocement une tumeur, de bénéficier de traitements moins lourds et d'augmenter vos chances de guérison.

La mammographie consiste en une palpation et 2 radios de chaque sein. Cet examen est fiable, une seconde lecture des clichés est effectuée par un second radiologue et un 3ème avis peut être demandé si cela est nécessaire.

Vous êtes un homme ou une femme âgé(e) de 50 à 74 ans et vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à contacter l'Association MATHILDE

02 31 93 82 00

pour le dépistage du cancer du sein

02 31 53 68 93

pour le dépistage du cancer colorectal

Tarifs communaux et intercommunaux

TARIFS 2012		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,65 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la communauté de communes d'Orival : 02 31 36 21 97 Les tarifs sont votés par la CDC d'Orival
ETUDE par séance goûter inclus		
GARDERIE : 1/2 heure 1 heure Forfait au trimestre Dépassement horaire après 18h30	1,02 € 2,04 € 87,00 € 8,00 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE Location habitants de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures Location extérieurs de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures	130,00 € 245,00 € 350,00 € 330,00 € 470,00 € 640,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 62,00 location de 48 h : 125,00 Location vaisselle en option forfait par couvert : 2,00
LOCATION BENNE (1 voyage)	30,00 €	Réservation et paiement en mairie
DROIT DE PLACE MARCHÉ Forfait pour les camions	0,70 € 52,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
CONCESSION CIMETIÈRE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	90,00 € 153,00 € 201,00 €	+ frais d'enregistrement et droits de timbres (à voir en mairie)
CIMETIÈRE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	69,00 € 108,00 € 138,00 €	au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 222,00 - caveau pour urne : 125,00

Etat-civil



NAISSANCES

Mention spéciale pour les oubliés 2010

KAWA Alexandre, 06/08/2010

BLIN Noé, 03/12/2010

BOUSSER HEINRICH Louane, 06/12/2010

AVENEL VOISIN Alice, 22/12/2010

NAILI Yanis 01/04/2011

MEDING Paul, 25/04/2011

CUBERO Esteban, 18/05/2011

SAMSON Léane, 25/05/2011

SAMSON Nila, 25/05/2011

BOULLEY Timothée, 06/06/2011

CORNET Adrien, 19/09/2011

DILLY Shaïness, 02/10/2011

LEMAIGRE dit DEMESNIL Achille,
19/10/2011

ROGER Eloïse, 22/10/2011

PILARD Méлина, 11/11/2011

MARIAGES

GROS Matthieu

et PACIENCIA Maria

25/06/2011

MARGUERITE Vincent

et OOMS Kris

02/07/2011

JAMES Jérémie

et PELLEGRIN Isabelle

20/08/2011

ROGER Julien et

LOUD Kate

20/08/2011

COLAS Médéric

et PHAM Tien

27/08/2011

LEBEAU Simon

et PAPIN Noémie

03/09/2011

BUTEMPS David

et BLIN Hélène

03/09/2011

LECADET Mathieu

et SIMON Audrey

06/08/2011

DILLY Mathieu

et AKPABIE Eliza

20/08/2011

DECES

Yvonne GOSSELIN, 5 janvier 2011

Marie-Madeleine GOUBOT, 17 janvier 2011

Paul MEDING, 4 mars 2011

Marie-Thérèse BETOIN, 1er mai 2011

Monique GERMAIN, 15 août 2011

Thérèse LECAUDEY, 24 septembre 2011

Guy LADROUE, 7 novembre 2011



PASSAGES DE LA BALAYEUSE

04/18 janvier • 1/15/29 février • 14/28 mars • 11/25 avril • 9/23 mai • 6/20 juin

4/18 juillet • 1/29 août • 12/26 septembre • 10/24 octobre

• 7/21 novembre • 5/19/31 décembre

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les débris sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des débris, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris – BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairie du domicile	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir en Mairie pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	Mairie du domicile		Livret de famille + dates du séjour et pays de destination + carte d'identité en cours de validité
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1er jour du 16ème anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrande ou de Caen

PERMANENCES POUR L'ANNÉE 2012 DE

JEAN-MARC LEFRANC

DÉPUTÉ DU CALVADOS

MAIRIE DE COURSEULLES de 11h00 à 12h00 - MAIRIE DE CREULLY de 16h00 à 17h00

Lundi 9 janvier • Lundi 13 février • Lundi 12 mars - Lundi 16 avril • Lundi 14 mai

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN : Mme SAUSSEREAU : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. PELLETIER Eric - Cabinet : 02 31 80 35 32

Domicile : 02 31 08 04 20

CABINET DENTAIRE : Mme VILLEDIEU : 02 31 80 31 30

KINESITHERAPEUTE : M. DELMAIRE : 02 31 80 09 20

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrande : 02 31 37 66 10 - Creully : 02 31 80 15 17

Puéricultrices : Mme Tuboeuf : 02 31 80 15 17 à CREULLY

Mme Marecal : 02 31 37 66 22 - Madame DEBRE

LA POSTE : Tél : 02 31 80 00 19 - 02 31 80 02 80

Fax : 02 31 80 00 00

Lundi de 13h45 à 17h

Mardi, Mercredi et Vendredi : de 10h à 12h et de 13h45 à 17h

Jeudi : 10h à 12h - Samedi : 9h à 12h

Dernier départ courrier 14h45 en semaine et 12h le samedi

PERCEPTION : Courseulles sur Mer - rue A.Leduc - 02 31 37 46 82

EDF GDF : Douvres la Délivrande

Dépannage GAZ : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Grentheville : 02 31 52 53 54

EAUX de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24

Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

Assistantes maternelles

• Madame Catherine AUCHER

12 Rue de la Liberté – 02.31.08.15.26

Capacité d'accueil : 4 places

• Madame Céline ENGELS

3 Rue des Vieux Métiers – 02.31.08.40.49 - 06.61.09.09.30

Capacité d'accueil : 3 places

• Madame Yvette KERHERVE

7 Rue des Ecoles – 02.31.80.31.14

Capacité d'accueil : 3 places

• Madame Stéphanie MAYET

9 Rue du Six Juin – 02.31.86.77.23

Capacité d'accueil : 4 places

• Madame Maryse NARGIL

6 Rue des Ecoles – 02.31.08.14.28 - 06.76.37.76.93

Capacité d'accueil : 3 places

• Madame Josiane POLICE

13 Grande Rue – 02.31.80.31.01

Capacité d'accueil : 4 places

• Madame Josiane PRED'HOMME

3 Place des Bleuets – 02.31.08.09.44

Capacité d'accueil : 4 places

• Madame Corinne ROMME

6 Rue du Val Amphrye – 02.31.80.06.11 - 06.16.26.90.66

Capacité d'accueil : 4 places + 2extra scolaires

• Madame Florence VAUCAN

8 Rue du Lavoir – 02.31.80.36.14

Capacité d'accueil : 4 places

• Madame DOUCHY Carole

6 Rue de la Liberté – 09.53.70.60.88 - 06.47.25.19.59

Capacité d'accueil : 3 places

• Madame MILLOT Aurélie

2 Rue du Bigard -06.66.59.38.32

Capacité d'accueil : 3 places

• Madame BLIN Isabelle

6 Rue du Bigard – 02.31.08.39.81 - 06.80.44.81.75

Capacité d'accueil : 2 Places

EXTÉRIEUR COMMUNE

• Madame VAUVERT Rosita

21 rue des Aubépines - 02.31.08.25.11 06.71.70.63.57

14610 BASLY

• Madame FERAL - ROSEL 02.31.80.00.72

Planning des réservations de la M.T.L. par les Associations de Thaon - Année 2012

2012	LE THAON DES LOISIRS	A.P.E. LA MARELLE	U.S. THAON F.C. V.M.	KARATÉ	T.O.T.T	C.T.L.	ANCIENS COMBATTANTS	COMITE DE LIMELAGE	C.C.A.S. ET COMMUNE	COLIMBOPHILE	LA CHASSE ST HUBERT
JANVIER											
VENDREDI 13/01									VŒUX DU MAIRE		
SAMEDI 14/01				DEMONSTRATION							
JEUDI 19/01						GALETTE	GALETTE				
VENDREDI 20/01									THÉÂTRE		
VENDREDI 27/01					MATCH						
FEVRIER											
VENDREDI 10/02					MATCH						
DIMANCHE 19/02									SALON DES COLLECTIONNEURS		
DIMANCHE 26/02			LOTO								
MARS											
VENDREDI 02/03					MATCH						
JEUDI 08/03						A.G. + REPAS ANNIVERSAIRE					
SAMEDI 10/03			REPAS								
DIMANCHE 11/03						LOTO					
VENDREDI 16/03					MATCH						
SAMEDI 24/03			REPAS VÉTÉRANS								
DIMANCHE 25/03		CARNAVAL									
VENDREDI 30/03					MATCH						
SAMEDI 31/03									THÉÂTRE		
AVRIL											
JEUDI 5/04									ÉCOLE FONTAINE-HENRY		
SAMEDI 14/04											SOIRÉE DANSANTE «COUSCOUS»
JEUDI 26/04						PIQUE-NIQUE					
MAI											
MARDI 8/05						CÉRÉMONIE DU 8/05 ET REPAS					
VENDREDI 11/05					MATCH						
SAMEDI 12/05											
JUIN											
JEUDI 14/06						REPAS ANNIVERSAIRE					
VENDREDI 15/06									SPECTACLE «COLLEGE DE CREULLY»		
SAMEDI 16/06											
DIMANCHE 17/06		GUITARE									
VENDREDI 22/06		THEATRE							FÊTE DE LA MUSIQUE		
DIMANCHE 24/06							FOIRE AUX GRENIERS				
JUILLET											
SAM 14 ET DIM											
SEPTEMBRE											
MERCREDI 5/09											
JEUDI 13/09						REPAS ANNIVERSAIRE					
OCTOBRE											
SAMEDI 13/10									REPAS DES AINÉS		
JEUDI 18/10						PIQUE-NIQUE					
DIMANCHE 21/10							LOTO				
NOVEMBRE											
SAMEDI 3/11											
VENDREDI 11/11			SOIRÉE DANSANTE «COUSCOUS»				CÉRÉMONIE DU 11/11 ET REPAS				
DIMANCHE 25/11								LOTO			
DÉCEMBRE											
SAMEDI 8/12									Téléthon		
DIMANCHE 9/12											
JEUDI 13/12		MARCHÉ DE NOËL (ÉCOLE)				REPAS ANNIVERSAIRE					
DIMANCHE 16/12									NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE		



Visite à l'œuvre de Serge Saint au nouveau restaurant scolaire après l'Assemblée Constitutive



Œuvres de Serge Saint